

Bulletin municipal
N° 68 – Janvier 2021

Châtillon-sur-Colmont

Bonne Année 2021



infos



Châtillon - sur - Colmont

Page 2 – Editorial du Maire

Page 3 - Vie Municipale

Page 20 – Vie associative

Page 31 – Vie locale et communautaire

www.chatillon-sur-colmont.fr



Chères Châtillonnaises,
Chers Châtillonnais,

Avant tout, au nom du conseil municipal et du C.C.A.S., je formule pour vous et vos proches des vœux de santé, de bonheur, la réalisation de tous vos projets malgré les temps difficiles que nous traversons.

2020, une année pas comme les autres :

- Fin janvier la covid-19 s'invite en France, perturbant la vie de chacun,
- Le 15 mars, les élections, une fois de plus, Châtillon se démarque avec deux listes.

Malgré le risque de pandémie, les élections ont eu lieu, certains n'ont pas osé se déplacer, mais la participation fut importante.

La liste « CHATILLON RENOUVEAU » est sortie majoritaire des urnes. Son conseil municipal devait être constitué la semaine suivante, mais le confinement total a été instauré dès le lundi. Un grand merci à DANIEL qui a assuré l'intérim et à l'équipe des Agents Communaux présente afin de permettre le bon fonctionnement de la commune.

- L'élection du Maire a eu lieu le 28 mai,
- En juin, troisième distribution de masques,
- Le 27 septembre, Châtillon se réveille en deuil, Daniel nous a quittés,
- Le repas du CCAS, en octobre est annulé pour cause de confinement et surtout éviter toute contamination. J'espère qu'en 2021, nous pourrons retrouver ce moment convivial avec tous nos aînés.

La nouvelle équipe se met au travail :

- Mise aux normes des bâtiments communaux en cours de réalisation,
- L'achat de 2 bancs et une table de pique-nique qui seront installés au printemps,
- Mise en service d'une poche d'eau pour assurer le fleurissement de la commune,
- Achat de tables et chaises pour l'école,
- Mise en place de l'adressage,
- Remise en état du complexe sportif pour le nouveau club de foot,
- Novembre :
Enfouissement du réseau électrique rue des Anciens Combattants qui a provoqué des difficultés de circulation, Châtillon retrouve ses cloches qui rythment la vie de notre village,
- Création du site internet, la couverture de notre bulletin présente le logo du site qui sera accessible à tous début 2021,
- Mise en place de l'antenne postale à la mairie, le premier trimestre 2021.

Pour les projets à venir, une réunion du conseil municipal se tiendra début janvier :

- La mise aux normes du réseau assainissement,
- Améliorer l'accès de l'église, restaurer les murs d'enceinte de l'église et du cimetière,
- La création d'un conseil municipal « JEUNES »,
- Reconvertir le terrain de Vauboire en parc d'activités,
- Le réaménagement de la place de l'école.

Le premier objectif de la nouvelle équipe est de prendre soin de tous nos concitoyens, de la santé morale et physique de chacun.

Nous restons toujours en contact avec nos aînés qui se trouvent isolés à cause du confinement, pas de visites de la famille, des amis, pas de sorties, aucune activité culturelle ou sportive. Des commerces obligés de fermer. Les enfants qui ne peuvent retrouver les copains, fêter les anniversaires entre eux comme les autres années.

Je conclurai en précisant que le langage est notre liberté, si nous perdons ce lien, il y a moins d'humanité, on perd le sens de notre vie.

Espérant retrouver une vie normale en 2021, en attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières.

Je vous souhaite une bonne lecture

Cordialement votre maire

Prosper Alain Chauvin

Vœux 2021

Pour débiter cette année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Châtillon-sur-Colmont ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle du Centre de Loisirs :

le 29 janvier 2021 à 20 heures

Accueil Mairie - Permanences

Mairie de Châtillon-sur-Colmont

34 rue des Anciens Combattants
53100 CHÂTILLON-SUR-COLMONT
Téléphone : 02.43.00.20.16
Mail : mairie@chatillon-sur-colmont.fr
Site : www.chatillon-sur-colmont.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 H 00 à 12 H 30 - 13 H 30 à 16 H 15
Mardi : 8 H 00 à 12 H 30 - 13 H 30 à 18 H 15
Mercredi : 8 H 45 à 12 H 00
Jeudi : 8 H 00 à 12 H 30 - 13 H 30 à 16 H 15
Vendredi : 8 H 00 à 12 H 30
Samedi des semaines paires : 9 H 00 à 12 H 00

LE CONSEIL MUNICIPAL



Prosper Alain CHAUVIN
Agriculteur retraité
Maire de Châtillon-sur-Colmont
Conseiller Communautaire
Président Comice Agricole Cantonal
Commission Finances Communales (Président)
Commission Agents Communaux (Président)
Commission Suivi des Impayés (Président)



3 adjoints au Maire



Valérie Maubert
Agricultrice
1ère adjointe
Conseillère Communautaire
Affaires agricole (Prés.)
École (Prés.)
Fleurissement
Finances
Agents Communaux
Suivi des Impayés



Guy HOREAU
Commerçant retraité
2ème adjoint
Voirie Bâtiments
(Prés.)
École
Finances
Agents Communaux
Point Lecture
Suivi des Impayés



Christine BOULANGER
Assistante de direction retr.
3ème adjointe
Fleurissement (Prés.)
École
Communication
Finances
Enfance (Prés.)
Agents Communaux
Suivi des Impayés

les conseillers dans l'ordre du tableau



Valérie ROGER
Interprète
Communication (Prés.)
Finances
Enfance
Agents Communaux
Point Lecture (Prés.)
Suivi des Impayés



Antoine LION
Eleveur caprin
Voirie Bâtiments
Affaires agricoles



Céline LESAULNIER
Mère au foyer
École
Communication



Olivier LEROY
Ouvrier du Bâtiment
Voirie Bâtiments
École
Enfance



Philippe LOUVEAU
Agriculteur
Voirie Bâtiments
Fleurissement
Affaires agricoles



Laurence DUBOIS
Mère au foyer
Voirie Bâtiments
Communication
Point Lecture



Franck LEPAGE
Chauffeur
Finances
Agents Communaux
Suivi des Impayés



Angélique COIGNARD
Agent de Production
Fleurissement
Enfance



Gervais GOURDIER
Agriculteur
Voirie Bâtiments
Affaires agricoles
Enfance



Sylvain HAMEAU
Technico-Commercial
d'élevage
École
Communication
Finances
Suivi des Impayés



Alain MARTIN
Retraité
Fleurissement
Communication
Agents Communaux
Point Lecture
Suivi des Impayés

Intitulé de la commission	Nom du Président	Membres
Voirie (chemins, lotissement, trottoirs, panneaux). Bâtiments (toutes les salles et complexes, parc locatif, centre de loisirs, cimetière)	HOREAU Guy	LEROY Olivier LOUVEAU Philippe LION Antoine DUBOIS Laurence GOURDIER Gervais
Fleurissement , aménagements des espaces extérieurs, terrains de sport et d'activités	BOULANGER Christine	MAUBERT Valérie COIGNARD Angélique LOUVEAU Philippe MARTIN Alain
Affaires agricoles Cours d'eau Service déchets	MAUBERT Valérie	LOUVEAU Philippe LION Antoine GOURDIER Gervais
Ecole publique Denise Raymont	MAUBERT Valérie	HOREAU Guy BOULANGER Christine LESAULNIER Céline HAMEAU Sylvain LEROY Olivier
Communication Bulletin Presse Associations Loisirs et animation	ROGER Valérie	BOULANGER Christine LESAULNIER Céline DUBOIS Laurence HAMEAU Sylvain MARTIN Alain
Finances communales	CHAUVIN Prosper Alain	MAUBERT Valérie HOREAU Guy BOULANGER Christine HAMEAU Sylvain ROGER Valérie LEPAGE Franck
Enfance : cantine et garderie, animation sur les vacances, dispositif argent de poche Personnes âgées	BOULANGER Christine	ROGER Valérie COIGNARD Angélique LEROY Olivier GOURDIER Gervais
Agents communaux	CHAUVIN Prosper Alain	MAUBERT Valérie HOREAU Guy BOULANGER Christine MARTIN Alain ROGER Valérie LEPAGE Franck
Point Lecture	ROGER Valérie	HOREAU Guy MARTIN Alain DUBOIS Laurence
Suivi des impayés	CHAUVIN Prosper Alain	MAUBERT Valérie HOREAU Guy BOULANGER Christine MARTIN Alain HAMEAU Sylvain ROGER Valérie LEPAGE Franck

Délégués représentant la Commune de Châtillon-sur-Colmont aux commissions de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais



Commissions 1 à 2 représentants titulaires	Représentants Titulaires	Représentants suppléants
Economie Emploi Finances Santé	BOULANGER Christine HAMEAU Sylvain	HOREAU Guy GOURDIER Gervais
Développement durable	LOUVEAU Philippe LION Antoine	LEROY Olivier LEPAGE Franck
Tourisme	BOULANGER Christine HOREAU Guy	MARTIN Alain HAMEAU Sylvain
Culture	MARTIN Alain ROGER Valérie	DUBOIS Laurence HOREAU Guy
Solidarité Jeunesse	LESAILNIER Céline DUBOIS Laurence	COIGNARD Angélique MAUBERT Valérie
Environnement	MAUBERT Valérie LOUVEAU Philippe	GOURDIER Gervais LEPAGE Franck
Evaluation des transferts de charges	Maire	Représentant suppléant
	CHAUVIN Prosper Alain	MAUBERT Valérie

Désireuse de mieux communiquer, la Commune met en place un site internet, que l'on pourra trouver à l'adresse www.chatillon-sur-colmont.fr et qui verra le jour au cours du premier trimestre 2021.

Le site est développé en étroite collaboration avec la société LEB Communication et les membres de la commission communication dont : Valérie Roger, Céline Lesaulnier, Sylvain Hameau, Alain Martin et les secrétaires de mairie. Tous auront en charge de faire vivre le site au quotidien.

Les ordres du jour et les comptes-rendus des Conseils municipaux seront accessibles à tous. Vous y retrouverez également des rubriques telles que « La Commune », « Les incontournables », « Châtillon en images » ou bien encore « Vie économique » pour n'en citer que quelques-unes.

La rubrique « vie économique » regroupera un annuaire de toutes les entreprises, commerces, ventes directes et sociétés de service sur la commune. N'hésitez pas à contacter un des membres de la commission si vous voulez y figurer.

Mais une commune avec un site ne serait rien sans son logo. Vous aurez donc découvert le logo de Châtillon-sur-Colmont en couverture de ce bulletin. Ce logo se veut moderne et traditionnel à la fois. L'équipe de la commission est partie de plusieurs propositions de formes, couleurs, genres pour arriver par élimination à celui-ci. Nous souhaitons que son visuel rappelle la ruralité.



Logo de la Commune

SITE DE LA COMMUNE : www.chatillon-sur-colmont.fr

Nouvelle adresse mail : mairie@chatillon-sur-colmont.fr

Dear English-speaking friends,

As you may know the Council elections took place on the 15th of March 2020. Two teams were running, and the team of Prosper Alain Chauvin was elected.

The key point of our mission statement is communication. Therefore, the Commune is creating a website which will be launched during the first quarter 2021.

We also have, at the Mairie, some town councillors who speak English, so you can feel free to contact us either via the site, when it will be live, or face to face at the Mairie.



ACCUEIL PERISCOLAIRE CHAPI-CHAPO



Accueil de loisirs
« Chapi-Chapo »
Rue de Vauboire
53100 Châtillon-sur-Colmont
Tel : 02 43 00 24 41
09 64 13 08 85

HORAIRES D'OUVERTURE

PERIODES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

7 H 30 - 8 H 50

16 H 30 - 18 H 30

Tarif Accueil
périscolaire
Service
Municipal



Tarif du 1/09/2020 au 31/08/2021

Présence Avant la classe
Présence Après la classe (avec goûter)

Prix

1.42 €
2.10 €

Prix non imposable

1.37 €
2.05 €

Animatrices : Chloé ROTS et Françoise CARRE COURTEILLE

ACCUEIL DE LOISIRS CHAPI-CHAPO



Accueil de loisirs
« Chapi-Chapo »
Rue de Vauboire
53100 Châtillon-sur-Colmont
Tel : 02 43 00 24 41
09 64 13 08 85



Vie Municipale

HORAIRES D'OUVERTURE

PERIODES SCOLAIRES
Mercredi de 7 H 30 - 18 H 30
VACANCES SCOLAIRES
Tous les jours de 7 H 30 à 18 H 30

Accueil Centre de Loisirs
(mercredis et vacances)
Service de la CCBM



Vacances de Noël 2020 :	Du lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre
Vacances d'hiver 2021 :	Du lundi 1er mars au vendredi 5 mars
Vacances de printemps 2021 :	Du lundi 3 mai au vendredi 7 mai
Vacances d'été 2021 :	Du mercredi 7 juillet au 23 ou 30 juillet (à confirmer)
Vacances fin août 2021 :	Du lundi 23 août au jeudi 2 septembre (à confirmer)

Pour la suite des autres ouvertures en attente de confirmation du calendrier scolaire

Mode de tarification	Grille de tarif 2020 au quotient familial						
	000 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,25 €	5,58 €	5,90 €	6,22 €	6,54 €	6,87 €	7,19 €
1/2 journée (vacances)	2,63 €	2,79 €	2,95 €	3,11 €	3,27 €	3,43 €	3,60 €
journée (mercredi)	3,69 €	3,91 €	4,13 €	4,35 €	4,58 €	4,80 €	5,02 €
1/2 journée (mercredi)	1,85 €	1,96 €	2,07 €	2,18 €	2,29 €	2,40 €	2,51 €
semaine complète	24,95 €	26,48 €	28,02 €	29,55 €	31,09 €	32,62 €	34,16 €
semaine 4 j (1 férié)	19,98 €	21,20 €	22,40 €	23,64 €	24,87 €	26,09 €	27,31 €

Les agents qui encadrent les enfants les mercredis, matin et soir, ainsi que les vacances scolaires sont :
Françoise CARRE COURTEILLE (Directrice), Sandrine BRILHAULT (BAFA), ainsi que des animateurs vacataires.

Activités & sorties CHAPI-CHAPO en 2020

Sorties :

Pendant les vacances de la Toussaint le mercredi 28 octobre les enfants ont pu aller à l'Espace culturel de la Colmont à Gorrion voir un spectacle intitulé « Mort de Rire » de Pascal Parisot.
Cette année, suite aux événements, il n'y a pas eu de camp.



Activités 2020 :

A Colombiers du Plessis, une exposition aux Jardins des Renaudies était visible par le public : les enfants ont participé, imaginé et créé sur le thème des fées avec des matières à recycler.

En cours : La décoration du bourg de Châtillon-sur-Colmont pour Noël (palettes transformées en sapin...)

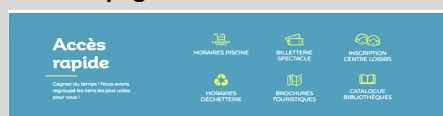
Pendant les fêtes : l'expo d'une représentation de Noël à la montagne réalisée par les enfants et visible dans une vitrine du centre bourg.

Les Projets à long terme :

- La continuité du projet recyclage avec Marianne Bouchard de la C.C.B.M.
- Continuer la sensibilisation des enfants à la sécurité, au tri sélectif, au handicap et à la différence.
- Continuer à mettre des semaines à thèmes.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque tranche d'âges.
- Travailler avec les ressources du territoire.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Les programmes des mercredis et vacances sont disponibles sur : www.cc-bocagemayennais.fr à l'Accès rapide sur la page d'accueil :



INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Suite à la dématérialisation vous pouvez désormais inscrire votre enfant sur BL ENFANCE via le [portail famille](#) de la CCBM

Vous n'avez pas reçu votre code, vous rencontrez des difficultés, vous pouvez me contacter :

Adresse mail : francoisecarre@bocage-mayennais.fr

Tel : 02-43-00-24-41/ 09-64-13-08-85 (messagerie vocale)



On vous souhaite une année vraiment très chouette !



Nous remercions les parents pour la confiance qu'ils nous accordent et espérons répondre toujours aux différentes attentes de chacun.

Françoise Carré Courteille Directrice de l'Accueil de Loisirs Chapi-Chapo.



Coordonnées :
 Rue des Anciens Combattants
 53 100 CHÂTILLON-SUR-COLMONT
 Tel. 02 43 00 24 16

Horaires d'ouverture :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 30

Pour toute inscription ou visite, merci de prendre rendez-vous au préalable avec la directrice de l'établissement, Mme OLIVIER.

Pour les inscriptions de rentrée, pour l'année 2021-2022, une permanence sera assurée :

Lundi 5 juillet 2021	de 16 H 50 à 18 H 30	:	Lundi 30 août 2021	de 16 H 50 à 18 H 30
Mardi 6 juillet 2021	de 16 H 50 à 18 H 30	:	Mardi 31 août 2021	de 16 H 50 à 18 H 30
Mercredi 7 juillet 2021	de 10 H 00 à 12 H 30	:	Mercredi 1er Septembre 2021	de 14 H 00 à 16 H 30

Cette année, l'école accueille 69 élèves de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique est inchangée. Elle est constituée de :

Mme OLIVIER Karinne,

Directrice de l'établissement et enseignante de la classe de CP/CE1/CE2 comprenant 21 élèves.

Mme AUCHERIE Mathilde,

Enseignante de la classe maternelle de la Toute Petite Section à la Grande Section, soit 28 élèves.

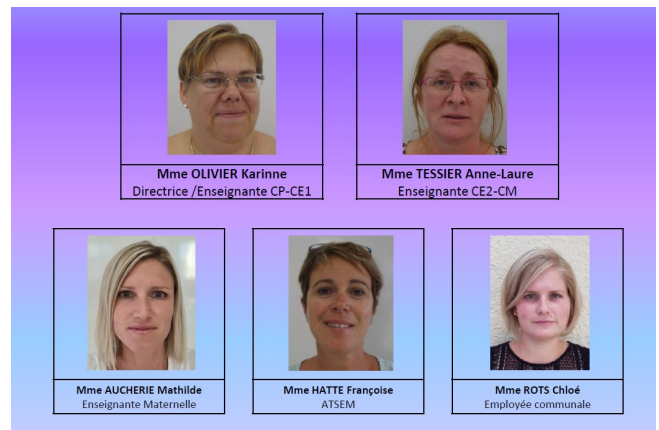
Elle est accompagnée de **Mme HATTE Françoise,** ATSEM.

Mme TESSIER Anne-Laure,

Enseignante de la classe de CE2/CM1/CM2, comptant 20 élèves.

Pour l'année scolaire 2020-2021, plusieurs projets ont été mis en place :

- Réalisation de peintures murales pour habiller l'enceinte de l'école qui mettront en exergue l'environnement et le patrimoine châtillois.
- Une classe de mer (sous réserve de l'amélioration des conditions sanitaires liées à la pandémie)
- La participation à des ateliers sur le traitement des déchets en collaboration avec la CCBM (Communauté de Communes du Bocage Mayennais).



La municipalité a financé cette année l'abonnement des élèves à l'Espace Numérique de Travail, E-Primo, afin de développer l'usage du pack informatique perçu en 2019 (classe mobile de 8 ordinateurs, tableaux interactifs pour chaque classe, 5 tablettes numériques). Toutes ces activités et ce matériel sont financés, par la Municipalité et par les subventions qu'elle attribue chaque année à la Coopérative Scolaire, ainsi que par l'engagement et la participation des parents d'élèves, aux projets proposés par l'Amicale Laïque Châtillonnaise, pour soutenir l'école. L'équipe enseignante les en remercie tous grandement.

MARPA « CLAIRE DEMEURE »

Les logements de la MARPA sont une solution pour les personnes seules ou en couple. Notre maison d'accueil permet à nos résidents de passer leurs vieux jours dans un environnement qui leur est familier, en toute autonomie. De plain-pied, à chaque niveau, dotée d'un nombre limité d'appartements pour personnes âgées autonomes, entourée d'espace et de nature, la Marpa offre un cadre de vie chaleureux et convivial. Nous veillons à ce que chaque résident se sente chez lui, avec un confort de vie moderne dans un esprit « famille ».

La Marpa propose des animations régulières et des sorties ou interventions ponctuelles. Cette année, le contexte sanitaire n'a pas permis de mener à bien la plupart de nos activités.



De façon récurrente, nous proposons :

- Gym douce animée par un chargé de prévention de l'association SIEL BLEU (ateliers équilibre, prévention des chutes, gym douce) à raison d'1 heure par semaine, une séance par séquence de vacances scolaires avec les enfants du centre de loisirs.
- Jeux de société.
- Le club vient le 1^{er} jeudi de chaque mois afin de passer un moment agréable autour des jeux de cartes et autres jeux de société (annulé depuis mars)
- Les anniversaires sont fêtés à chacun le jour J.
- Carole Hestean, art thérapeute intervient tous les 15 jours (en alternant la musique et la médiation animale)
- Des sorties cinéma le 1^{er} mardi du mois (ciné bleu)
- Une boutique éphémère de prêt-à-porter des Magasins Bleus, le temps d'un après-midi (annulé cette année)

Des sorties ont quand même été réalisées cet été :

- Visite d'un élevage d'escargots à Marcillé avec dégustation



Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Auto-

- Pontmain
- Après-midi récréatif au gîte d'Ecornay à Ernée
- Restaurant au CAT de Gorrion
- Ramassage de châtaignes

Ces sorties se font grâce au concours de bénévoles en tant que chauffeurs et organisateurs.

L'ADMR de la Colmont anime quatre après-midis, ouverts à tous les bénéficiaires de l'association : Crêpe-party ; Restaurant, loto ; chants et musique au moment de Noël (cette année seul l'après-midi crêpes a pu avoir lieu).



Depuis 2018, nous proposons un repas des familles qui réunit familles, résidents, personnel et membres du CCAS et du CVS, journée appréciée de tous. Un animateur intervient pour agrémenter cette fête. Ce moment de convivialité n'a pu être organisé cette année.

Pour tous renseignements et/ou visites de la MARPA, vous pouvez contacter Marie Céline Lecoq au 02 43 00 14 92

Merci à celles et à ceux qui nous aident à faire de la MARPA un lieu de vie et de rencontres.

Bonnes fêtes de fin d'année et Bonne Année 2021 à toutes et à tous.

Marie-Céline LECOQ

PORTAGE DES REPAS

Actuellement, 12 personnes âgées de Châtillon bénéficient du portage des repas à domicile. Ce service est proposé tous les midis sauf les samedis, dimanches et jours fériés.



Le menu, préparé à la MARPA, est composé d'un potage et d'une entrée ainsi que d'une viande et ses légumes, une part de fromage et un dessert.

Neuf bénévoles, sans qui ce service n'existerait pas, assurent la distribution des containers. Nous les remercions vivement pour leur participation.

Ce service mis en place fin avril 2007, fonctionne bien et semble satisfaire les usagers.

Pour les inscriptions, s'adresser à la mairie Tel. 02 43 00 20 16



**Horaires d'ouverture : le 1^{er} et 3^{ème} Mercredis 14 H 30 à 16 H 30 / Samedi 10 H à 12 H
51 rue des Avaloirs Tél. 02 43 30 36 04**

En raison de la crise sanitaire, la bibliothèque de Châtillon n'a pas eu les activités habituelles surtout pour les animations. Toutefois le point lecture, grâce aux bénévoles, a fonctionné normalement. A ce jour, nous n'avons pas tous les éléments pour mettre en place le calendrier des animations et des différents événements pour l'année 2021.

Au cours du premier trimestre 2021, le site internet de la commune sera disponible. Vous pourrez y trouver toutes les informations.

Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous contacter ou nous rendre visite : l'existence du point lecture dépend de vous : les bénévoles, les lecteurs.

Rappel des conditions pour emprunter :

- **Inscription gratuite** (une autorisation à remplir)
- **Possibilité d'emprunter** jusqu'à 3 bandes dessinées, 3 romans, 3 documentaires et 3 revues que vous pouvez garder maximum 3 semaines
- Il est possible de réserver des ouvrages dans une autre bibliothèque du réseau si vous ne les trouvez pas dans votre point lecture.

Contact : Valérie Roger tél : 06.67.53.64.47
mail : valerie@sosanglo.com

La bibliothèque est ouverte à tous

BIBLIOTHEQUE

L'équipe des bénévoles vous accueille dans ce lieu convivial et agréable. Enfants, adultes, seniors... il y a des livres pour tous et tous les goûts !

Vous trouverez à la bibliothèque des romans (policiers, SF, terroirs, littérature française et étrangère), albums, contes, documentaires, bandes dessinées, des livres en gros caractères et des magazines. Vous pouvez aussi emprunter des DVD, des CD et même des jeux vidéo.

Et si vous ne trouvez pas ce qui vous plaît sur place, n'hésitez pas à le demander, nous vous le ferons parvenir dans les meilleurs délais ! En effet, une navette intercommunale passe toutes les 2 semaines permettant d'apporter sur place vos réservations et de faire des échanges de documents entre les différentes bibliothèques du Réseau Lecture.

Ainsi, les ouvrages sont régulièrement renouvelés. Le Réseau Lecture fait également l'achat de nouveautés 2 à 3 fois dans l'année. Pour connaître l'ensemble des documents disponibles, vous pouvez consulter le catalogue collectif du Réseau Lecture. Il est accessible à partir du site Internet de la Communauté de Communes : <https://www.bocage-mayennais.fr/>, rubrique « Sortir et se divertir » puis « Bibliothèques ».

Elle vous permet de créer une carte nominative, valable un an, pour l'emprunt de documents. Mais vous pouvez aussi venir flâner dans les rayonnages de la bibliothèque, consulter et lire sur place sans être inscrit. L'entrée est libre et gratuite.

Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h30 à 16h30 et les samedis de 10h à 12h

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la bibliothèque au 02 43 30 36 04

E-mail : bibliotheque.chatillon@bocage-mayennais.fr

Venez participer à nos animations ! Tout au long de l'année, des animations sont proposées à la bibliothèque de Châtillon et sur le Réseau Lecture.

L'équipe des bénévoles est toujours à la recherche de nouvelles recrues. Si vous êtes intéressé et souhaitez en savoir plus, contactez la bibliothécaire intercommunale au 02 43 08 47 47.

CANTINE SCOLAIRE

Déjeuner à la cantine apprend à l'enfant à manger de tout. Depuis le 1er novembre 2019, la loi oblige les cantines à servir un repas végétarien par semaine. La municipalité souhaite que ce menu soit élaboré à partir de produits bio français, si possible locaux, avec un visuel qui incite l'enfant à manger et des plats qui aient du goût.

La municipalité reste attentive à ce que ces règles soient respectées. Il est regrettable de constater que sur 45 repas végétariens servis, 40 partent à la poubelle. Ce n'est pas en rajoutant du ketchup comme proposé par une responsable d'une école de Gorrion que l'on éduquera nos enfants à bien manger.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2020/2021, malgré la hausse imposée par les Ateliers de la Colmont, estimant que la qualité des repas végétariens ne justifiait pas cette augmentation. Pour rappel, les menus sont affichés à l'école, à la cantine, un mail est envoyé, ils seront bientôt disponibles sur le site internet.

Tarifs du 01/09/2020 au 31/08/2021

Repas enfants des écoles maternelles et primaires	3.92 €
Repas maître école / stagiaire / apprenti / agents territoriaux	5.10 €
CAE CUI	3.50 €

Inscriptions ou absences auprès de Mme Françoise HATTE – ATSEM :

- Ou le matin de 7 H 30 à 9 H 00, appel au 06.49.99.26.60 ou par SMS ou message vocal. (Après 9h aucune information ne peut être prise en charge, le repas sera donc facturé en cas d'absence).
- Ou de 11 H 30 à 14 H 30 à la cantine au 02.43.03.82.85

2020, une année pas comme les autres.

Le 15 mars élections municipales, la liste « CHATILLON RENOUVEAU » est élue au premier tour.

Suite à ce résultat, les membres du CCAS sont à renouveler.

Le conseil municipal du 11 juin 2020 décide que ce conseil serait composé de 12 membres.

Lors de la réunion du CCAS du 3 août 2020, le conseil d'administration a été mis en place :

- 6 membres élus : Mme Valérie MAUBERT, M. Guy HOREAU, Mme Christine BOULANGER, Mme Angélique COIGNARD, M. Gervais GOURDIER, M. Sylvain HAMEAU.

- 6 membres choisis par Monsieur le maire :

Mme Josiane FOURREAU : représentante de l'association de retraités et de personnes âgées ;

Mme Carine POTTIER : représentante de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) ;

M. Gilbert DUFEU : représentant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;

Mme Patricia PENLOUP : représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;

Mme Odile TASSIOT : représentante des personnes handicapées

Mme Isabelle BONNET : représentante du domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions .

Le Conseil d'administration a nommé Mme Christine BOULANGER vice-présidente.

Le confinement n'a pas permis d'organiser le repas annuel des aînés, le Conseil d'Administration a décidé de distribuer un colis fourni par notre boulangerie à tous les aînés de 70 ans et plus.

Malgré les restrictions dues au confinement, le Conseil d'administration s'est mis au travail dans l'objectif de toujours améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Le premier travail a été le remplacement de Madame Lecoq qui prend sa retraite, bien méritée, le 1^{er} février 2021 après 20 ans au service de la MARPA.

Après délibération des membres désignés pour cette embauche, le choix s'est porté sur Madame Marie-Pierre Leveau qui nous vient de la Marne et qui répond au profil souhaité pour ce poste.

Les travaux prévus et en cours :

- Installation de douches à l'italienne dans les appartements de Vauboire.
- L'accessibilité des logements à Vauboire.
- Revoir le balcon salle du patrimoine.
- L'entretien et la mise aux normes des logements locatifs

A tous, nous souhaitons une bonne année 2021, une bonne santé et la réalisation de tous vos projets.

COMPOSITION DES ADMINISTRATEURS DU CCAS

Président : CHAUVIN Prosper Alain

Vice-Présidente : BOULANGER Christine

Membres élus

MAUBERT Valérie
HOREAU Guy
COIGNARD Angélique
HAMEAU Sylvain
GOURDIER Gervais

Membres nommés

FOURREAU Josiane
POTTIER Carine
DUFEU Gilbert
PENLOUP Patricia
TASSIOT Odile
BONNET Isabelle

ARGENT DE POCHE

Célia Harnois, Apolline Girault, Charlotte Roinsole, Klara Legouet, Lola Ravé, Eléa Guesnon, Mélanie Morisset, Solène Gautier Laly Damois, Léa Legrégeois ont participé au chantier Argent de Poche organisé par la commune. Du 6 juillet au 10 juillet, elles ont réalisé différentes missions de peinture, plantations, désinfection, ménage à l'école, garderie, cantine et salle de loisirs.



Les chantiers Argent de Poche ont pour but de rassembler les jeunes autour d'un projet et leur permettre de gagner un peu d'argent. A l'issue du chantier, chaque jeune reçoit 15 € par demi-journée de travail.

LOCATION CENTRE DE LOISIRS 2021 (Personnes domiciliées à Châtillon-sur-Colmont)	Tarifs de base	Mise à disposition Matériel Mobilier produit consom. Fluides	Nettoyage
1 Repas/Bufferet - soit le midi : de 12 H à 19 H - soit le soir : de 19 H à 2 H	155 €	FORFAIT : de 0 à 50 personnes : 30 € de 50 à 100 personnes : 60 € de 100 à 150 personnes : 90 € + de 150 personnes : 120 €	60 €
2 Repas/Bufferet - soit Repas midi et soir de 12 H à 2 H - soit Repas soir et lendemain midi	228 €		60 €
3 Repas/buffet - 1 Repas midi + 1 Repas soir + 1 Repas le lendemain	330 €		60 €
Assemblée générale + 1 buffet/repas	155 €		60 €
Bal - soirée ou après-midi danse	123 €		60 €
Spectacle - Théâtre - Concours de cartes - Loto - Réunion (AG) ou Conférence + vin d'honneur Exposition Vente	83 €		41 €
Vin d'honneur seul ou Réunion seule (ex. réunion information)	42 €		41 €

OPTION : sortie de vaisselle : 0.30 € par couvert demandé (assiette, couteau, fourchette, cuillère, verre) et 0.10 € par verre ou tasse

CHAUFFAGE : Forfait de 30 euros + relevé de consommation (facturation de 0.28 € du kWh).

ARRHES à la réservation 30 % - Caution exigible lors de la remise des clés : 200 €

1 location gratuite / an pour chaque association communale

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS 2021

75.00 €	Repas ou buffet, midi ou soir
100.00 €	Repas ou buffet, midi et soir
20.00 €	Supplémentaire si chauffage
25.00 €	Sépulture ou vin d'honneur
10.00 €	Supplémentaire si chauffage

Règlement Salle des Associations :

Salle réservée exclusivement aux habitants de la commune. Le locataire s'engage à ne pas y accueillir plus de 50 personnes. Des tables et des chaises sont à disposition. Le locataire peut y ajouter du matériel. La manifestation doit se terminer impérativement avant 2h du matin. Le locataire assure le nettoyage.

Salle proposée à la location pour des événements familiaux. Il n'y a ni vaisselle, ni four, ni réfrigérateur.

CONCESSION CIMETIERE

1 emplacement : concession ou caveau urne	30 ans	38.00 €
1 emplacement : concession ou caveau urne	50 ans	58.00 €

ASSAINISSEMENT

Abonnement	13.50 €
Mètres cubes consommés	0.80 €

LAURÉATS 2020



Catégorie 1 : Maison avec jardin très visible de la rue

M. et Mme PIERRE Alain, 31 rue du Hameau de la Davière

M. et Mme MOTTIER Joseph, 23 Avenue Jean Sillard

Mme HOUDAYER Irène, 6 rue de Vauboire

M. et Mme FOURNIER Bernard, 25 Avenue Jean Sillard



Catégorie 2 : Balcons et terrasses, cours, jardins

M. GALLAND Jean-Baptiste, Cour de la Poste



Catégorie 3 : Décor Floral sur la voie publique – fenêtres et murs

M. et Mme BOURGOIN Daniel, 1 rue de la Fontaine

M. et Mme LEGREGEAIS David, Place du Marché



Catégorie 4 : Maisons fleuries en campagne

M. et Mme LEBRUN Hervé, La Belouze

M. et Mme LIDDIARD John, Les Brosses

M. et Mme AUBERT Francis, Les Grands Mets

Félicitations à tous les participants

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SONT DE RETOUR

Les cloches de l'église sont de retour. Non, elles n'étaient pas parties à Rome, mais, elles étaient arrêtées pour sécurité. En effet, sur les trois cloches, deux ont nécessité un entretien important. Une entreprise de Vendée a été sollicitée pour les remettre en état pour un montant de 3 900 €.

C'est avec joie que M. le Maire a pu les remettre en action pour le bonheur des Châtillonnaises et Châtillonnais attachés à la tradition des cloches qui rythment la vie de notre village.



Ancien système d'entraînement mécanique des horloges encore présent sur le site et remplacé par un système électronique



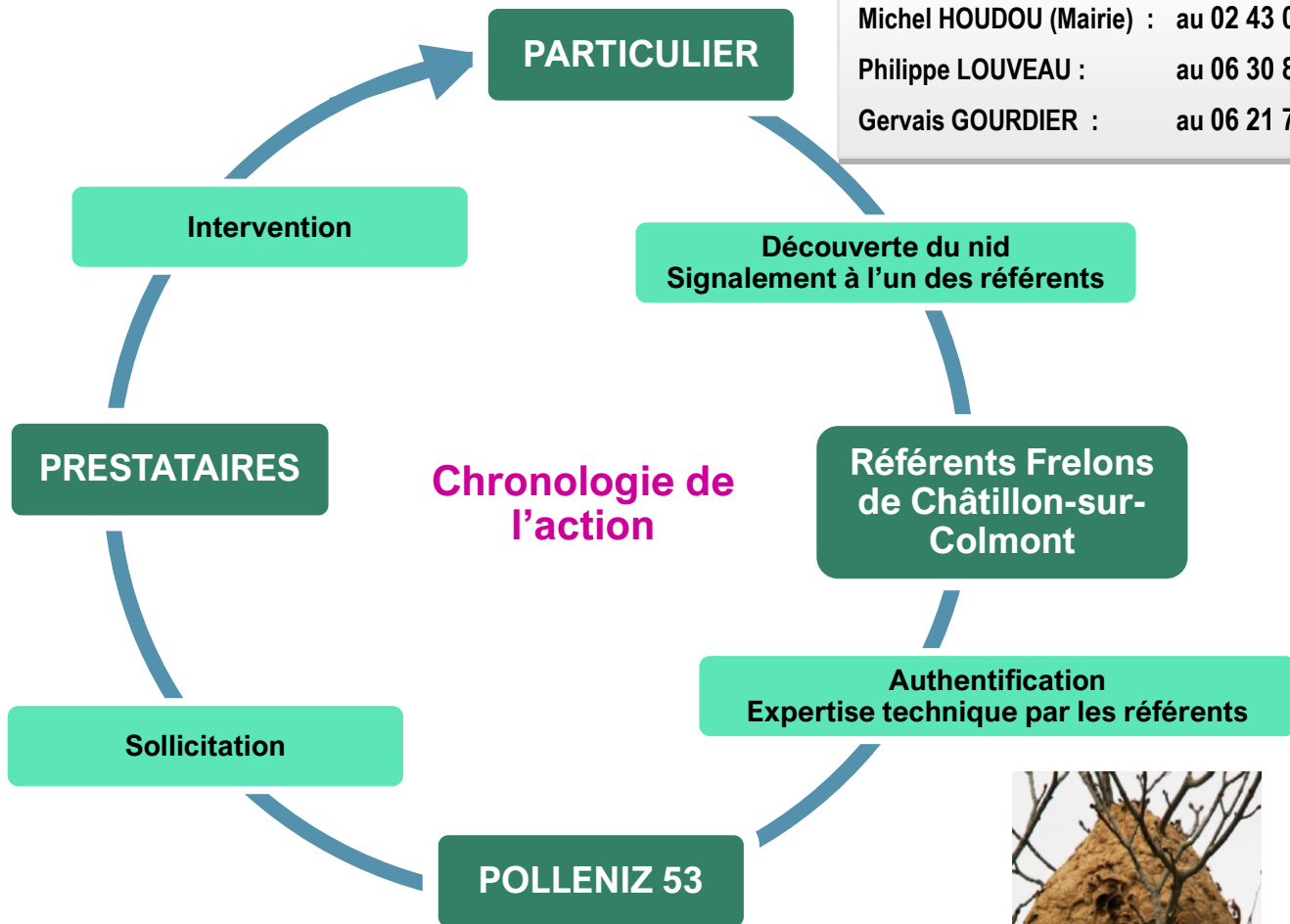
Brides de maintien de la cloche principale qui étaient prêtes à céder.

Des nids de frelons asiatiques sont découverts chaque année sur notre commune. Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques, **avant toute intervention**, contactez un des référents locaux (voir tableau ci-contre). La commune s'est engagée dans la lutte contre le Frelon asiatique avec la signature d'une convention de partenariat avec **POLLENIZ**. Désormais, la commune prend en charge **100%** de la facture de destruction de nids de frelons.



REFERENTS POLLENIZ DE LA COMMUNE :

Michel HOUDOU (Mairie) : au 02 43 00 20 16
 Philippe LOUVEAU : au 06 30 86 50 81
 Gervais GOURDIER : au 06 21 79 90 40



Nid de frelons asiatiques



COMMENT RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

Taille : environ 2.5 à 3 cm

Couleur :

- Dominance noire avec une large bande jaune-orangé sur le 4^{ème} segment de l'abdomen
- Fin liseré jaune sur le 1^{er} segment
- Pattes de 2 couleurs (partie supérieure foncée et partie inférieure jaune)

VIGILANCE AU PRINTEMPS !

Vérifiez au printemps la présence de nids. De la taille d'une balle de ping-pong au début du printemps, jusqu'à celle d'un melon à la mi-juin, le nid peut passer inaperçu. Regardez chez vous : rebords de toit, de fenêtres, cabanons de jardin, préaux, vérandas...



La destruction du nid à cette époque évite le développement de la colonie et réduit l'impact de l'espèce sur les abeilles, la biodiversité et diminue le risque de piqûres.

A RETENIR :

100 % des frais relatifs aux interventions concernant les frelons asiatiques sont pris en charge par la commune.

En présence de frelons asiatiques, il ne faut pas intervenir soi-même. Il convient de prévenir un des référents locaux qui va authentifier le nid et recueillir les informations (hauteur, support, accessibilité du nid).

La destruction des nids sera ensuite coordonnée par POLLENIZ et réalisée par le biais d'entreprises prestataires spécialisées.

Permis de Construire

PC5306420M0001	BOULANGER Claude	41 RUE DU HAMEAU DE LA DAVIERE	Construction d'un garage en extension
PC5306420M0002	EARL DE LA GIBAUDIERE	LA RIBARDIERE	Création d'un gîte—dossier en cours d'instruction

Déclaration Préalable

DP5306420M0001	DEROUET Jérémy	20 RUE DE NORMANDIE	Agrandissement d'une fenêtre
DP5306420M0002	MASTER ENERGIE	LES GAGES	Pose de 20 panneaux photovoltaïques
DP5306420M0003	BEAUDOUIN Damien	27 RUE DES ANCIENS COMBATTANTS	Transformation local commercial en habitation
DP5306420M0004	SMITH Pénélope	LE GUE	Agrandissement pour salle d'eau
DP5306420M0005	FLUTEAUX Nicolas	20 PLACE DU MARCHÉ	Création d'un abri de jardin
DP5306420M0006	PIVETTE Didier	LE MASSIAIS	Extension d'un bâtiment de stockage
DP5306420M0007	MAINGUY Catherine	46 RUE DE NORMANDIE	Pose de vélux
DP5306420M0008	BARBÉ Karen	14 TER RUE DE NORMANDIE	Modification de façade
DP5306420M0009	THOMAS Frédéric	BELLE VUE	Extension d'une habitation
DP5306420M0010	EARL des 3 Ilots	LES BARRES	Implantation d'un générateur solaire
DP5306420M0011	TROUVÉ Stéphane	LA BOUTRIE	Pose de deux fenêtres de toit
DP5306420M0012	BOURY Samuel	67 RUE DES AVALOIRS	Remplacement menuiseries
DP5306420M0013	CLIFT John	LA ROUSSELIERE	Réfection d'un toit
DP5306420M0014	MAINE Svetlana	37 AV JEAN SILLARD	Isolation Extérieure Habitation
DP5306420M0015	MESLIN Michel	8 RUE DE LA FONTAINE	Agrandissement atelier
DP5306420M0016	LARGILLIERE Cédric	LA BOUTRIE	Construction de 2 lucarnes
DP5306420M0017	BERGER Franck	4 RUE DES JARDINS	Réalisation de 2 ouvertures en toiture
DP5306420M0018	LECORNU Chloë	3 LE PONT	Création d'ouvertures

Les imprimés d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) sont disponibles sur le site : www.service-public.fr/ L'utilisation des derniers imprimés en vigueur est obligatoire pour l'instruction des dossiers.

ETAT CIVIL 2020

Naissances :

Morwenna TROUVÉ	1er juin 2020	à Châtillon-sur-Colmont
Calie GIBON	12 juillet 2020	à Mayenne
Louane PARENT	24 août 2020	à Mayenne
Lenzo PANNETIER	18 septembre 2020	à Mayenne



Mariages :

M. Thierry DIVAY et Mme Martine HAMARD	22 février 2020
M. Frédéric ROCTON et Mme Karen BARBÉ	7 novembre 2020

Décès :

Mme Fernande GIRARD née GOUPIL	18 janvier 2020	à Châtillon-sur-Colmont
M. Pierre LAMIRÉ	18 février 2020	à Mayenne
Mme Annick LEMONNIER	23 mai 2020	à Laval
Mme Constance GIRAULT née LE GRAS	30 juin 2020	à Ernée
M. Guy ROUSSEAU	11 août 2020	à Laval
Mme Berthe LAIR née PHELIPOT	14 septembre 2020	à Mayenne
M. Daniel FOURREAU	26 septembre 2020	à Châtillon-sur-Colmont
M. Gilbert BOUDIN	26 septembre 2020	à Mayenne
M. Vincent DAMOIS	19 octobre 2020	à Châtillon-sur-Colmont
M. Daniel BOURGOIN	4 décembre 2020	à Mayenne



6 FEVRIER 2020

- Demande de subventions et d'adhésions 2020
- Décision modificative budgétaire régularisation 2019 : travaux en régie à la salle du Centre de Loisirs
- Viabilisation du terrain à la CUMA : choix durée d'amortissement facture de terrassement – budget assainissement
- Demande d'admission en non-valeur : Fournisseur Orange
- Déclaration d'intention d'aliéner « 14 Ter Rue de Normandie » : renonciation au droit de préemption
- Refacturation aux candidats des étiquettes autocollantes, imprimées au nom des électeurs pour les élections municipales
- Renouvellement du contrat EKSAE (anciennement CEGID) : maintenance et assistance téléphonique à compter du 01.01.2020 pour une durée de 3 ans
- Formation pour les agents du service technique : nacelle et conduite d'un engin en sécurité

29 FEVRIER 2020

- Approbation du compte de gestion, Approbation du compte administratif, Affectation des résultats :
 - ♦ Budget Commune—Budget Assainissement—Budget Lotissement
- Vote des 3 taxes
- Aliénation de chemins : rapport du commissaire enquêteur
- Aliénation de chemins : demande de M. CHOPIN
- Collège Francis LALLART : demande de subvention exceptionnelle
- Déclaration d'intention d'aliéner « 13 Rue de Bretagne » : renonciation du droit de préemption

28 MAI 2020

- Déroulement de la séance à huit clos
- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Délégation de fonction à la secrétaire en matière d'Etat Civil

11 JUIN 2020

- Création des commissions communales
- Création de la commission appel d'offres
- Fixation du nombre de membres du CCAS
- Election des membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- Nomination d'un conseiller municipal à la commission de contrôle des élections
- Nomination d'un correspondant défense
- Nomination d'un représentant à Territoire d'Energie Mayenne
- Nomination d'un représentant au SENOM
- Nomination d'un délégué au CNAS
- Nomination des membres à la commission de contrôle des impôts (CCID)
- Devis maintenance Logicia informatique
- Prix des lauréats du fleurissement 2020
- Convention de mise à disposition du personnel communal : service CCAS
- Convention de mise à disposition du personnel communal : MARPA

9 JUILLET 2020

- Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie
- Demande d'adhésion à la fondation du patrimoine
- Attribution de la prime COVID aux agents ayant travaillé pendant la période de confinement
- Etude de l'achat d'une nouvelle tondeuse
- Assainissement : validation du RPQS
- Indemnité gardiennage Eglise
- Contrat liaison chaude ESAT cantine scolaire
- Détermination des tarifs du service cantine pour l'année scolaire 2020-2021
- Détermination des tarifs du service périscolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Subventions Associations	Vote C.M
Union sportive football	1 000.00 €
Comité d'animation	700.00 €
Amicale Laïque	300.00 €
La Gaule Châtillonnaise	150.00 €
Société de Chasse	150.00 €
ADMR Animation	1 400.00 €
Troupe Théâtrale	500.00 €
Tennis de table	700.00 €
Familles rurales	550.00 €
Châtillon Patrimoine	130.00 €
Carpe Diem	130.00 €
AFN	130.00 €

9 JUILLET 2020

- Détermination des tarifs des concessions dans le cimetière communal pour l'année 2021
- Détermination des tarifs du service assainissement pour l'année 2021
- Détermination du montant et des conditions d'attribution du bon cadeau pour les naissances et les centenaires
- Transfert du point relais postal à un commerçant
- Validation de la modification du PLUI

3 SEPTEMBRE 2020

- Délégations de fonctions au maire : retrait de la délibération n°2020/31
- Adoption du plan d'adressage pour la commune de Châtillon-Sur-Colmont
- Désignation d'un correspondant « sécurité routière »
- Désignation d'un référent FDGDON et d'un référent POLLENIZ
- Validation de l'avenant à la convention POLLENIZ
- Mise à jour du tableau état de l'emploi et de l'effectif de la commune
- Coût d'un élève hors commune : refacturation du coût de scolarisation aux communes concernées
- Etude du devis achat tables et chaises pour l'école dans la classe audiovisuelle
- Etude du devis achat tables et bancs Place de la Mare
- Etude du devis achat d'un panier de basket et des filets de football
- Redevance d'Occupation du Domaine Public – RODP 2020 : Orange
- Redevance d'Occupation du Domaine Public – RODP 2020 : Enedis
- Création d'un site internet : choix du devis
- Mise aux normes du local Cour de La Poste mis à disposition du comité d'animation
- Transfert du point relais postal



1er OCTOBRE 2020

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Conditions d'exercice du droit à la formation des élus municipaux
- Cessions de chemins, demande d'achat de chemins communaux et lancement de la procédure de mise en enquête publique
- Demande de M. BOSSE pour l'achat de 2 parcelles communales
- Paiement des heures complémentaires de Mme ROTS Chloé liées au COVID 19
- Création d'un emploi d'adjoint d'animation permanent
- Comptabilité : Décision Modificative Budgétaire
- Demande de subvention du collège sacré cœur de Gorron
- Mayenne Ingénierie : Désignation d'un référent
- Commissions communautaires : désignation des représentants
- Offre téléphonie : mise en place d'un standard téléphonique à la mairie

5 NOVEMBRE 2020

- Recrutement d'un agent pour la réalisation du bulletin municipal
- Renouvellement du contrat de Mme ANDRADE Roseline et de Monsieur GALLAND Jean-Baptiste
- Personnel communal : suppression du poste d'adjoint d'animation à 6h hebdomadaire
- Règlement intérieur du Conseil Municipal : avenant
- Effacement des réseaux rue des Anciens Combattants : engagement financier
- Décision modificative budgétaire
- Ouverture d'une Agence Postale Communale : travaux à la mairie à prévoir
- Budget assainissement : durée amortissement Travaux de mise en place station d'épuration siphon équipé d'une vanne
- Mise en conformité électrique à la salle du Centre de Loisirs : validation du devis de la EIRL OLLIVIER Vincent
- Travaux de voirie 2015 : litige commune / société BAIE – Appel au tribunal
- Déclaration d'intention d'aliéner 14 rue des Avaloirs : renonciation du droit de préemption

3 DECEMBRE 2020

- Choix des devis : parc à vélos, rideaux à la Salle du Centre de Loisirs, achat de plaques du numéro pour l'adressage
- Choix des devis : contrôle RADON et qualité air intérieur
- Compétence « Autorité Organisation de Mobilité : transfert à la CCBM
- SENOM : rapport annuel du délégataire sur la qualité et le service de l'eau
- Déclaration d'intention d'aliéner 17 rue de Bretagne : renonciation au droit de préemption
- Ouverture de l'Agence Postale Communale : travaux à la mairie et demande de subvention
- Réfection des sanitaires à la Salle du Centre de Loisirs : lancement des devis et demande de subvention
- Aide ponctuelle aux commerçants de Châtillon-sur-Colmont en raison des fermetures liées au COVID 19
- Raccordement à l'assainissement collectif à « Vauboire » et « Rue de la Fontaine : Estimation de M:EAU Conseil

L'agence postale va s'installer dans la mairie. Depuis la fermeture de la supérette et de son point poste, la commune a décidé de maintenir les services de La Poste à Châtillon. Des travaux vont être entrepris à la Mairie au cours du premier trimestre 2021 afin d'adapter les locaux. A terme, la mairie disposera de deux guichets, dont un dédié spécialement pour les services postaux comprenant la vente de timbres, le dépôt des colis, des recommandés, les envois postaux ainsi que le retrait d'argent pour les clients La Poste. Les horaires seront ceux en vigueur à la Mairie (page 2 du bulletin). L'évolution de la mise en place de l'agence postale à la Mairie sera relayée par notre site internet www.chatillon-sur-colmont.fr



ADRESSAGE : PROCHAINEMENT VOTRE NOUVELLE ADRESSE



Dans le cadre du déploiement de la fibre, la commune a travaillé à la numérotation de l'ensemble des habitations présentes sur le territoire de la commune, notamment dans les lieux-dits et hameaux, à la dénomination de quelques nouvelles voies, ainsi qu'à la rectification de l'écriture de certains lieux-dits. La commune notifiera aux personnes concernées les modifications administratives de leur adresse lors du premier semestre 2021.

Ce travail d'adressage entre dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement responsable en facilitant l'accès des soins et des premiers secours, le développement des services à la personne, l'utilisation optimisée des GPS, les livraisons, ainsi que la distribution du courrier par le facteur, qu'il soit référent, remplaçant ou saisonnier. Le nouveau libellé de votre adresse devra être diffusé auprès de tous vos contacts, qu'ils soient publics ou privés : téléphone, internet, assurances, banques, abonnement divers...

La numérotation adoptée est de type continue avec un côté pair et un côté impair. Chaque hameau gardera son identité propre (avec rectification éventuelle de l'écriture du lieu-dit) et chaque maison d'habitation se verra attribuer un numéro. Les services de la mairie vous distribueront une plaque de numérotation. La pose des plaques sera à l'initiative des propriétaires. 3 solutions pourront être envisagées : près de la porte d'entrée du bâtiment ; lorsque la maison est en retrait de la voie publique, la plaque pourra être posée en limite de celle-ci sur la clôture ou sur un potelet près du portail d'entrée. Enfin, si les deux premières solutions ne sont pas satisfaisantes, vous pourrez poser la plaque sur votre boîte à lettres.

Avoir installé son numéro d'habitation, c'est d'abord être sûr de la rapidité d'intervention des services de secours. En cas d'urgence vitale, chaque minute gagnée diminue sensiblement le risque de séquelles et augmente les chances de survie. C'est aussi la perspective d'un meilleur acheminement du courrier et des colis. Et c'est enfin l'assurance d'être géolocalisable sur les GPS.

Vous aurez également à prendre quelques dispositions, après votre changement d'adresse, auprès de vos organismes. Ce signalement peut être réalisé en une seule déclaration sur la plateforme de service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> (caisses de retraite, de sécurité sociale, la poste, pôle emploi, etc.) Les services de la mairie, ainsi que les maisons France Services seront à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

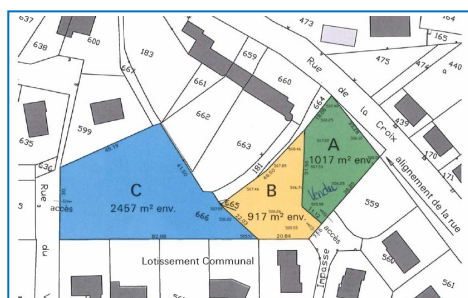
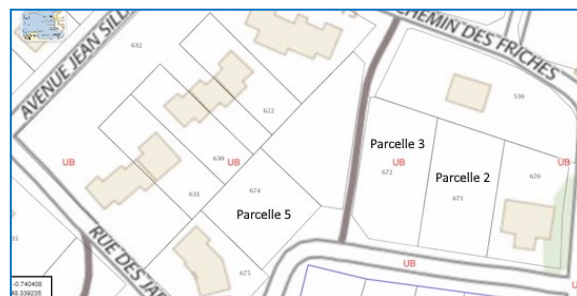
LOTISSEMENTS : PARCELLES DISPONIBLES

Des parcelles sont disponibles dans les lotissements :

Lotissement « Le Clos des Jardins » :

3 parcelles disponibles :

- ◆ Parcelle 2
- ◆ Parcelle 3
- ◆ Parcelle 5



Lotissement « le Hameau de la Davière » :

2 parcelles disponibles :

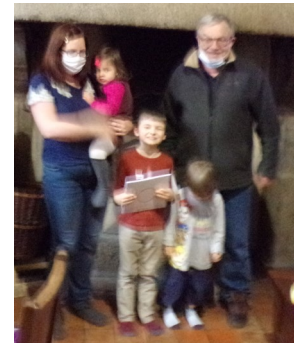
- ◆ Parcelle B
- ◆ Parcelle C

Prix de vente
contacter la mairie

LE CONSEIL MUNICIPAL MET A L'HONNEUR LES NAISSANCES ET LES CENTENAIRES

La municipalité a décidé d'offrir un bon cadeau de 50.00€ à tous les nouveaux nés dont les parents sont domiciliés sur la commune ... et d'offrir des fleurs pour les dames centenaires et du vin pour les messieurs centenaires.

Il a donc été fêté cette année quatre naissances : des bons cadeaux ainsi qu'un album de naissance ont été remis aux familles. La commune a fêté également deux centenaires, Monsieur Lucien Fauque et Monsieur Fernand Bossé, qui ont reçu une bouteille de champagne.



CELA S'EST PASSÉ, IL Y A 50 ANS *Les Délibérations du Conseil Municipal de 1970*

Séance du 1^{er} octobre 1970

Le maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'une lettre (en date de 20 mai 1970) de l'Inspection Académique concernant la rentrée scolaire 1970-71. Sur cette lettre, il est proposé la suppression de l'école publique de filles, ... et création d'une classe enfantine à l'école publique de garçons.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte les mesures envisagées par Monsieur l'Inspecteur de l'Académie. Toutefois, il ne lui semble pas utile de créer une nouvelle classe enfantine qui nécessiterait vraisemblablement des installations coûteuses alors qu'il en existe déjà une dans la commune. En même temps, il demande l'autorisation de désaffecter les locaux de l'école publique des filles (à l'exclusion des locaux d'habitation)

...
Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le marché de gré à gré à passer avec l'entreprise FELJAS et MASSON à Laval pour l'installation de 2 groupes immergés tout bronze nécessaires au renforcement de la station de pompage de Châtillon-sur-Colmont. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de

l'autoriser à signer le marché correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Châtillon / Colmont autorise le Maire à signer au nom de la commune de CHATILLON, le marché de gré à gré passé en application de l'article 312.3 du Code des Marchés Publics avec l'entreprise FELJAS ET MASSON à Laval pour l'installation de 2 groupes à la station de pompage pour un montant de 29 390,00 fs non compris TVA au taux de 17,60 %

Séance du 21 octobre 1970

Achat d'un camion pour le ramassage des ordures. Etant donné, d'une part, le matériel rudimentaire existant à Châtillon sur Colmont pour le ramassage des ordures ménagères (tombereau tiré par un cheval), la difficulté toute proche de trouver des chevaux et d'autre part, le volume assez important des ordures collectées chaque quinzaine par Monsieur Fauque, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il peut acheter un camion à Monsieur LESAINTE Marcel pour le prix de 3000,00 fs.

HOMMAGE A DANIEL

Le dernier samedi de septembre dans la nuit arriva un message :

« Daniel nous a quittés dans la sérénité, entouré de sa famille »



M. et Mme Fourreau lors de la cérémonie des Vœux 2020

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme discret, conciliant, qui a toujours voulu rassembler, toujours présent malgré la maladie, qui a consacré 38 ans de sa vie au service de la commune.



Nous reprendrons la citation de Maya ANGELOU « une grande âme sert tout le monde, tout le temps. Une grande âme ne meurt jamais, elle nous rassemble encore et encore »

Nous assurons à Josiane et sa famille toute notre sympathie .

En 2019-2020, l'amicale a fait appel à la gourmandise et à la générosité des parents d'élèves, de leurs familles, ainsi qu'aux habitants de Châtillon, en organisant une vente de chocolat Monbana, de crêpes, et de gâteaux Bijou. La fête de l'école quand à elle a été annulée du fait de la pandémie.

Nous avons pu financer, en 2019-2020, l'abonnement à l'école des loisirs pour les grandes sections comme les années précédentes. De même, nous avons organisé le troisième goûter de Noël de l'école, goûter où les enfants ont pu partager une brioche, un verre de jus de fruits en compagnie du Père-Noël qui leur avait apporté un petit sachet de chocolat. Malheureusement, le confinement a fait échouer les activités et sorties prévues par l'équipe enseignante autour du théâtre.

A l'assemblée générale du 23 septembre dernier, le bureau a été élu :

Président : M. MARTIN Frédéric
 Vice Président : M. BRILHAULT Cédric
 Trésorière : Mme POTTIER Cindy
 Vice Trésorière : Mme BERGER Claire
 Secrétaire : Mme BAILLIF Lucie
 Vice secrétaire : Mme POUTEAU Mylène

Pour cette année scolaire 2020-2021 : nous avons renouvelé le financement de l'abonnement à l'école des loisirs pour les élèves de grande section.

Nous financerons les interventions de l'artiste peintre-sculpteur qui mènera des activités de décoration murale dans l'enceinte de l'école avec chacune des classes. Ainsi que d'autres projets encore à l'étude par l'équipe enseignante. C'est pourquoi, nous avons organisé la vente de chocolat Monbana en novembre dernier.

Nous aurions souhaité organiser la traditionnelle journée crêpes mais malheureusement la situation sanitaire actuelle, ne nous permet pas d'envisager ce projet cette année. Mais nous proposerons une vente de brioche « Grand-Mère » en partenariat avec notre boulangerie, cette vente pourra se faire auprès des enfants de l'école comme directement à la boulangerie de Châtillon.

Nous tenons à remercier la générosité et l'accueil, toujours chaleureux, des familles et des habitants rencontrés au cours de nos diverses manifestations. Nous remercions également les parents qui donnent de leur temps pour aider et favoriser le bon déroulement de chaque événement.

L'Amicale Laïque Châtillonnaise vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle et heureuse année 2021. Prenez-soin de vous et de vos proches.

L'équipe de l'Amicale

UNION SPORTIVE CHATILLONNAISE - FOOT



U.S. CHATILLONNAISE

N° affiliation: 508480

Le projet de reprise du club s'est précisé en décembre 2019, alors que le club avait été mis « en sommeil » durant une année. Monsieur Fourreau, maire, nous avait mis en relation à cette époque avec l'ancien bureau de l'union sportive de football, ce qui nous a permis d'assurer la reprise sereinement. Notre assemblée générale a eu lieu le 12 juin 2020.

Le bureau aujourd'hui est composé comme suit :

Steven Morainvillers, Président
 Pascal Lecoq, Vice-Président
 Elodie Picquet, Trésorière
 Dylan Leverrier, Secrétaire.



Reprise de l'entraînement en août 2020

La saison repart avec 18 joueurs. Nous sommes à la quatrième place avec 6 points à l'arrêt des championnats pour cause de pandémie... Nous avons dû reprendre en quatrième division, puisque le club était à l'arrêt. Le club remercie la municipalité pour la dotation votée à hauteur de 1 000 € et la remise en état des terrains et des locaux pour faciliter la reprise de cette nouvelle saison.

Bonne année 2021 à tous

Steven Morainvillers, Président, Tel. 06.63.80.92.18

Association pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de Châtillon



Au Pont au Bray à Landivy, en repérage pour la sortie randonnée du 29 Mars



Chez Francis RENARD pour préparer la rencontre avec Pierrick BOURGAULT, journaliste

2020 restera dans l'histoire comme étant celle de la pandémie de Covid19. Sans doute en conservera-t-on le souvenir pendant bien des années. Le virus aura marqué les esprits, paralysé notre quotidien et brisé plus d'1 million de vies. Moins grave, il aura aussi confiné nos actions : Annulée la rencontre du 23 Mars avec la Société d'Histoire et Archéologie de la Mayenne pour présenter son étude sur l'église ; reportée la sortie randonnée du 29 Mars sur le grand chemin du Mont St Michel entre Landivy et St Georges de Reintembault ; impossible la rencontre envisagée à la salle des fêtes le 11 Novembre avec Francis RENARD pour évoquer le livre de Pierrick BOURGAULT écrit sur le métier et les savoir-faire de notre charron, charpentier, tonnelier du bas bourg. Ces rendez-vous sont reportés, espérons à 2021, sans que nous puissions annoncer de dates pour l'instant.

Nous aurons pu être présents malgré tout à Géhard et à l'église pour les journées du patrimoine des 19 et 20 septembre.

L'actualité de l'année nous a amenés à faire des recherches sur deux épidémies qui ont marqué l'histoire de Châtillon et dont les archives conservent le souvenir : la grande épidémie de 1770 qui fit plus de 300 morts sur la commune il y a tout juste 250 ans, et celle de la grippe espagnole qui il y a tout juste 100 ans, fut un peu moins meurtrière. Merci à Jean-Claude PIVETTE d'avoir effectué ces recherches. Nous vous les partageons dans ce journal municipal. Ces témoignages persuaderont chacun de relativiser les heures ternes vécues cette année.

Espérons des jours meilleurs. Promouvoir Châtillon et son identité au travers de son patrimoine et de son histoire restera notre humble objectif. Merci de votre attention. Très bonne et heureuse année à venir à tous.



En ces temps d'hiver à prendre du temps au chaud, le livre de Francis RENARD pourra être un bon compagnon de lecture ou un bon cadeau pour les fêtes. Il est disponible à la boulangerie ou auprès de l'association au prix de 14€.

LA GRAVE EPIDEMIE DE CHÂTILLON

Il y a 250 ans, en Avril 1770.

L'année 1770 fut marquée par une épidémie extrêmement grave. « *Le mal affectoit particulièrement les nerfs et étoit du genre des fièvres les plus inflammatoires* ».

Le 31 mars 1770, l'intendant est informé de la disette qui règne dans son territoire. Les pauvres sont réduits à manger des racines de fougères séchées et broyées pour en faire du pain. Des premiers cas de fièvres malignes et dysentériques apparaissent. On voit ici le lien établi entre disette et épidémie. L'intendant fait envoyer à Châtillon un médecin et des secours.

Le 25 avril, beaucoup de malades.

Le 21 mai, 900 ont été atteints, 300 sont sur le lit, 60 ont succombé. M. PONTHAULT, médecin venu de Mayenne, succombe ; les autres n'osent plus s'offrir, sauf M. LEMAÎTRE. Le curé, ses vicaires, sa sœur et les Soeurs de la Charité se dévouent généreusement.

Le 3 juin, il y a encore 400 malades parmi lesquels le curé et ses deux vicaires.

Le 6 juin arrivent M. PALICOT et deux autres médecins de Mayenne. Le mal empire. Ce sont surtout ceux au-dessus de 50 ans qui succombent, leur misère fait trembler. Le plus grand nombre des malades est à terre, sur la paille, sans couverture, comme des bêtes. Chaque pauvre exerce la charité envers les pauvres du même hameau. Le vin et le cidre sont mortels. Les remèdes employés sont la manne, le séné, le tamarin et l'émétique.

Le 24 juin meurt une des Soeurs de la Charité ; un troisième vicaire est arrivé. L'église est déserte. Le receveur ne reçoit pas un sol ; le collecteur n'ose sortir de son village.

Le 8 juillet le mal s'aggrave, 10 personnes meurent dans une semaine.

M. Lemarchand, chirurgien, tombe malade le 25 juillet.

La maladie diminue à partir du 14 Août.

Au mois de septembre, il n'y a plus de rechutes mais la maladie continue de se répandre sur les paroisses voisines.

Il y eut de 1200 à 1300 malades sur 1700 à 1800 habitants de Châtillon. La maladie ne disparaît qu'en décembre. Le bilan est lourd, 112 morts à Châtillon auxquels il faut ajouter les 144 morts des paroisses voisines.

Le curé Adrien DESLANDES, né à St Denis-de-Gastines, se dévoua pendant l'épidémie de 1770, soignant lui-même ses malades et en administrant jusqu'à 15 par jour.

« *Je sais, écrivait à l'intendant, M. PALICOT, médecin, que le curé et sa sœur ont toujours été charitables, qu'ils vivent du bénéfice de verser dans le sein des pauvres leurs revenus. Ils viennent d'acheter du riz pour les convalescents et des bleds étrangers pour les pauvres. C'est l'exemple de ses confrères.* »

Ce « bon curé » selon ses supérieurs, demeura à Châtillon jusqu'en 1792. Il se retira à Larchamp. Bien qu'ayant signé initialement le serment de liberté et d'égalité, il refusa de renouveler son serment à sa retraite.

La Révolution ne lui fut pas reconnaissante. Le vieillard fut dénoncé, arrêté et écroué à Patience à Laval en 1793 puis dirigé en un triste convoi sur Rambouillet où il mourut captif, âgé de 87 ans, 56 ans après sa nomination à Châtillon, 24 ans après son comportement héroïque lors de l'épidémie, 10 ans après son départ en retraite.

Triste fin pour cet homme âgé, en pleine tourmente de la Terreur Révolutionnaire...
En souvenir, son nom est gravé sur une grande croix du cimetière de Châtillon.

Sources : *Chroniques paroissiales de l'abbé Friteau et abbé Angot. Archives cg 37.fr / JC PIVETTE, S GARNIER*

1918. Fin de la guerre et début de la grippe espagnole.

Extraits du journal de Henri PIVETTE (1872-1925) rédigé à Châtillon.

13 Octobre 1918

La guerre va son train...Le moral des soldats est superbe...Avoir combattu pendant 4 ans et voir la victoire venir, ça donne du courage.

27 Octobre 1918

La grippe règne dans le pays, elle ne paraît pas dangereuse, on a vu pis. Quand même, c'est déjà trop. N'en faudrait point.

10 Novembre 1918

Le temps paraît long. On attend la signature de l'armistice. Les allemands se déclarent vaincus. Ils ont jusqu'à demain midi pour se décider. Donc mardi on saura.

17 Novembre 1918

Cette fois ça y est, la guerre est finie. Lundi toute la journée, les cloches ont sonné. Autour de nous, canons, pétards, lampions, drapeaux, tout était de la fête. Il semble que le ciel fut de la partie ; il faisait un temps magnifique. Tout était à la joie. C'était vraiment une belle journée.

Hier j'ai été garder un malade de ma classe, Pierre PARIS, un camarade depuis 30 ans. Il est mort d'hier soir ; ça m'a frappé. Toute la nuit son souvenir m'a suivi. A quand mon tour ? Il viendra, c'est tout ce que je sais.

24 Novembre 1918

Nous reprenons notre travail. J'étais à Gorron mercredi ; la figure des gens était épanouie, on voyait la joie sur leur figure.

8 Décembre 1918

Nous sommes très grippés, Marie depuis 8 jours et moi depuis dimanche. Tout le monde y a passé ; c'est quand même quelque chose la grippe. Dans la semaine il y a eu 14 grippés qui sont décédés ; ça compte. Nous allons un tout petit peu mieux ; ça a pris comme un coup de fouet. Dimanche à midi le domestique a été pris. Lundi matin la femme PIVETTE en même temps que moi. Eux sont encore plus malades que moi. Ça fait un drôle de manège chez nous. Une seule personne pour soigner gens et bête. Dieu que c'est tristement fait !

12 Janvier 1919

Plus d'un mois que je n'ai écrit... Je me disais un peu mieux dans mon dernier dimanche ; c'est justement là que ça a commencé. Le lendemain il se déclare une congestion pulmonaire et enfin, 8 jours après, une bronchite grippale. A force de bons soins, j'ai pu m'en tirer. Le jour de Noël, j'ai pu me lever pour la première fois et depuis ça revient très lentement. Cette grippe et ses complications empoisonnent complètement l'économie ; on reste sans force.

Nombreux sont les morts. La femme PIVETTE, prise le même jour que moi, est morte. Le domestique a été malade 3 semaines ; maintenant, il marche.

La guerre finit tout de même, les prisonniers s'en reviennent, les vieilles classes démobilisent. Les restrictions diminuent. Enfin, si la vie est très chère, on se sent revivre.

23 Mars 1919

Un de nos voisins et fermier, Rousseau, est mort, le tout en 8 jours. Ça nous a bien surpris. J'en suis tout éberlué.

27 Juillet 1919

Mercredi je fus à Mayenne ; c'était la Madeleine. Ca reprend, les fêtes, on voit et on sent que c'est fini cette fois.

27 Septembre 1919

Mardi nous sommes allés voir l'arrivée du drapeau à Mayenne. Je l'ai bien vu partir en 1914.

Moins brillant mais plus glorieux. Quelle réception ! Il y avait du monde et cette fois les figures étaient plus glorieuses et plus réjouies ; c'était la fin.

22 Février 1920

Le pain qu'on mange depuis une semaine est terriblement mauvais. Ça changera-t-il bientôt ? Ca dure longtemps les suites de la guerre...

● Châtillon-sur-Colmont ● St-Georges-Buttavent
● Oisseau ● St-Mars-sur-Colmont

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

L'ADMR,
toujours à vos côtés !
Dans le respect des gestes barrières.

02 43 03 65 61 admr-chatillon@orange.fr www.admr53.fr

**Association de services à domicile
pour tous à côté de chez vous.**

L'ADMR constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vivre chez elles, avec des services adaptés, grâce à la conjugaison de l'action de 12 bénévoles, 14 salariés et 1 secrétaire administrative

Notre engagement au quotidien :

* écoute * entraide * convivialité * respect
de la personne

Des aides financières possibles :

50% de réduction ou crédit d'impôt, aides APA ou caisse de retraite pour les personnes âgées, sortir + ... PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

L'ADMR contribue au lien social en organisant des animations à la MARPA 4 à 5 fois dans l'année mais malheureusement, à cause de la pandémie, une seule animation a pu avoir lieu au début de l'année : « après-midi crêpes ». Depuis le début de la crise sanitaire et jusqu'à ce jour, l'ADMR se mobilise quotidiennement auprès de tous ses publics aidés. Cette crise sanitaire nous oblige chaque jour et pour chacune des interventions, à optimiser en permanence la sécurité des personnes aidées et des intervenantes ; les gestes barrières sont leur quotidien. Elles font preuve de rigueur et de professionnalisme dans la continuité de leur travail. Merci à toutes.

ADMR de La Colmont

13, rue Vauboire 53100 Châtillon-sur-Colmont

02 43 03 65 61 – adm-r-chatillon@orange.fr

Vos référents locaux : Mme BOITIERE 06 33 09 38 66

Mme LONGUAIVE 06 08 51 75 29

Horaires : Lundi : 14 H 00 à 17 H 00

Mardi : fermé au public

Mercredi : fermé au public

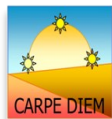
Jeudi : 9 H 30 à 12 H 30

Vendredi : 10 H 00 à 12 H 00

La VIE + FACILE
grâce aux
SERVICES
à DOMICILE

Contactez-nous !
DEVIS GRATUIT

ASSOCIATION CARPE DIEM



L'Association CARPEDIEM, créée en Juin 2009, compte 220 adhérents qui participent à différentes activités comme la randonnée pédestre organisée toutes les deux semaines, randonnée et visite culturelle sur deux jours, sortie vélo, bowling, soirée théâtre, journée du patrimoine etc...

Compte tenu de la crise sanitaire que nous subissons, nous n'avons pas pu faire nos activités programmées en 2020

Nous espérons sincèrement que nous pourrions retrouver dans le cours de l'année 2021 une vie sociale et prévoyons de reporter diverses activités :

- Sorties palourdes.
- Journée du patrimoine
- Randonnée et visites culturelles de deux jours Deauville/Honfleur
- Visite au Jardin Japonais de Maulévrier.
- Sortie vélo
- Sorties « Champignons sur Octobre/novembre)
- Toutes les deux semaines des randonnées pédestres organisées.
- Voyage à Amsterdam et visite des jardins de Keukenhof prévus en 2020 et reporté en 2021 si les mesures sanitaires le permettent.



A ce jour, la principale préoccupation est que chacun conserve une belle santé pour ensuite pouvoir se retrouver, apprécier chaque moment d'une vie associative et d'une vie sociale.

Un hommage à Daniel Fourreau Membre actif et pour son soutien à l'association Carpediem .

Respectons toutes les mesures barrières et prenons soin de chacun de nous.

L'association se nourrit principalement de la convivialité, du respect de chacun et la participation des adhérents, le tout orchestré par les membres du bureau de l'association Carpediem et des bénévoles.

Annick Aubry-Leblanc Présidente association CARPEDIEM

COMITÉ D'ANIMATION CHÂTILLONNAIS

L'année 2020 aura été une année blanche pour notre association comme pour beaucoup d'autres due malheureusement à l'épidémie de covid-19.

Nous espérons faire notre chasse aux œufs **le samedi 3 avril 2021** afin de retrouver nos chers petits anges avec leurs petits paniers garnis.

Notre repas qui était prévu **le dimanche 21 juin 2020 sachant que l'on devait fêter nos 10 ans du Comité d'Animation Châtillonnais** est reconduit **le dimanche 20 juin 2021** afin de passer un bon moment de détente avec vos familles, amis et votre bonne humeur....

Le Comité d'Animation a hâte de vous retrouver comme les années passées afin de partager ces moments de convivialité.

Le président remercie également les bénévoles qui ont

donné et donneront de leurs temps pour la préparation de toutes ces manifestations afin de dynamiser notre commune.

Nous sommes ouverts à toutes personnes qui seraient intéressées d'intégrer l'association afin de nous amener de nouvelles idées pour pérenniser l'association qui s'essouffle.

Le Comité d'Animation vous souhaite une très bonne année 2021 malgré cet événement qui a terni celle-ci, restons soudés et prenez bien soin de vous et de vos proches. Des jours meilleurs sont à venir.

Le Président, Bruno GENDRON

Quel drôle de spectacle en cette année 2020 !!
Confinement oblige, nous n'avons pu honorer notre rendez-vous théâtral.

Avec plus de 300 réservations au compteur la saison s'annonçait bien.

Pour autant, nous restons tous unis face à cette drôle d'épreuve que nous oblige à vivre ce COVID 19 !

Et surtout, nous restons mobilisés et motivés pour vous présenter notre spectacle « un héritage presque parfait » dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Une comédie hilarante où tourbillonnent 8 femmes toutes aussi atypiques les unes que les autres.

Les places vendues sont annulées, et nous vous invitons à vous rapprocher du membre de la troupe qui vous a vendu vos tickets, elles vous seront remboursées.

Nous remercions la nouvelle équipe municipale qui nous accompagne dans la recherche d'un nouveau local pour nos répétitions et notre matériel, notre salle actuelle ayant besoin de gros travaux.

Sa disponibilité et l'attention qu'elle porte au maintien du



patrimoine théâtral sur la commune nous encourageant d'autant plus.

Une pensée amicale pour Daniel Foureau et sa famille, un fan invétéré de la TTC

Soyez prudents, prenez soin de vous
Théâtralement.



« LES CHANT'ILLONS » ATELIER CHANT DE CHÂTILLON



Casser la voix ! Le tube de Patrick Bruel aurait pu être de notre répertoire cette année à la chorale, pour coller à l'actualité ... La voix, nous l'avons bien eu cassée avec la Covid !

Nous nous retrouvons en temps normal chaque mardi soir, hors vacances scolaires, à la salle de Vauboire, de 19h30 à 20h45 sous la houlette de Emma MORY, cheffe de chœur.

Autour d'une vingtaine en début d'année, nous sommes une quinzaine à avoir fait notre rentrée en Septembre, après un long confinement depuis mi-mars.

Difficile de chanter en collectif en marquant les distances, et pas simple de chanter en visioconférence !

Nous avons hâte de reprendre un cours normal. Les chansons de Jacques BREL, Chimène BADI, Pierre Perret, Jean-Jacques GOLDMAN... sont au programme. N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre !

Nous adressons notre salut amical et nos remerciements chaleureux à Emma MORY.

Très bonne année à tous.

Contact : Marie-Ange FORET Tel : 02.43.00.20.86 - Sébastien GARNIER 02.43.00.38.13 – Alain MARTIN Tel : 02.43.00 26.37

TENNIS DE TABLE

La saison de tennis de table 2019/2020 n'a pu aller à son terme à cause de la crise sanitaire, elle s'est donc achevée en mars 2020. Une nouvelle saison a débuté le 2 octobre 2020 et est actuellement à l'arrêt pour la même raison.

Nous avons engagé cette année 4 équipes en championnat seniors et 2 équipes en championnat jeunes pour 31 licenciés. Nous espérons pouvoir reprendre la compétition au mois de janvier dans le respect des règles sanitaires.

La pratique sportive et la convivialité nous manquent à tous, il faut malgré tout rester positifs et espérer des jours meilleurs le plus rapidement possible. Merci à nos sponsors ainsi qu'à la municipalité de continuer à nous soutenir financièrement, il en va de la pérennité de notre association. Un merci tout particulier aux Etablissements RAPIDO qui ont fourni maillots, shorts pour tous les joueurs.

Pour tout renseignement contacter JP. Lesaint, G.Horeau ou D. Derouet.



Bon courage à tous. JP Lesaint, Président.



Comme vous avez pu le constater, cette année, nous avons dû nous adapter pour notre distribution annuelle des calendriers. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité, vos messages et votre reconnaissance. En cette période particulière, votre soutien est important. Nous n'avons pas eu le temps de finir notre distribution avant le confinement, nous continuerons dès que nous en aurons l'autorisation. Habituellement, nous célébrons la Sainte Barbe le premier week-end de décembre. C'est pour nous le moment de féliciter les sapeurs-pompiers médaillés et promus, d'effectuer le bilan de l'année tant sur les interventions, que les changements au sein du centre de secours. C'est aussi l'occasion de faire le lien avec les différentes collectivités, de les remercier ainsi que nos familles qui nous soutiennent dans notre engagement. Depuis plusieurs années l'association organise la Saint Sylvestre, là aussi, comme beaucoup d'événements en 2020, ces soirées sont malheureusement annulées.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.
Les Sapeurs-Pompiers des 3 Collines

FAMILLES RURALES

L'association « Familles Rurales » fonctionne à Châtillon-sur-Colmont depuis 25 années. Notre objectif est d'animer la vie locale, de favoriser les rencontres entre personnes de différents âges autour d'un projet commun, de représenter les familles de la commune...

La rentrée de septembre 2020 a été perturbée par la pandémie du Coronavirus. Notre assemblée générale devait avoir lieu en avril 2020, avec la participation de la tige locale, pour nous présenter son travail. Elle est reportée à une date ultérieure

Les cours de gymnastique n'ont pas repris comme d'habitude en septembre. Le professeur de gymnastique, Gildas Pouteau, qui dispensait les cours de gymnastique douce tous les lundis matins depuis 2004, n'a pas renouvelé son contrat suite à un changement de projet professionnel. Merci à lui pour son professionnalisme, sa bonne humeur et son attention à chaque personne...

L'association a pris la décision de ne plus organiser les cours de gymnastique à Châtillon-sur-Colmont.

Les randonnées mensuelles du dimanche matin de 9 H 30 à 12 H ont redémarré en septembre et en octobre.

Celle de novembre n'a pas pu se faire à cause du reconfinement... Nous attendons des jours meilleurs pour repartir joyeusement sur les chemins !

Les cours de couture ont repris le 15 octobre avec Danielle le jeudi matin de 9 H 00 à 11 H 30 et le jeudi soir avec Linda et Marie- Thérèse de 19 H 30 à 22 H 00, deux fois par mois.

Les cours suivants prévus en novembre n'ont pas eu lieu, au grand regret des couturières qui étaient très heureuses

d'avoir repris leur activité et avaient des projets en tête. Nous espérons que nous pourrions reprendre les cours en 2021...

Les rendez- vous « travaux d'aiguilles » prévus une fois par mois devaient reprendre le 20 novembre mais là encore, il faut savoir patienter...

Pour toutes ces activités, il est nécessaire de prendre une carte d'adhésion à « Familles Rurales » pour le tarif de 26,70€ pour l'année et pour la famille.

Meilleurs vœux pour l'année 2021, en espérant qu'elle soit moins compliquée. Prenez soin de vous.

La présidente F. Guérin

Pour toutes informations ou suggestions, n'hésitez pas à contacter Françoise Guérin Tel 02 43 00 14 26 ou Marie- Ange Forêt Tel. 02 43 00 20 86

COURS DE COUTURE ET BRODERIE

le jeudi matin de 9 H à 12 H et le soir de 19 H 30 à 22 H

3 et 17 décembre 2020

7 et 21 janvier 2021

4 et 18 février 2021

11 et 25 mars 2021

8 et 22 avril 2021

6 et 20 mai 2021

3 et 17 juin 2021

le vendredi matin de 9 H à 12 H

18 décembre 2020 – 22 janvier, 19 février, 26 mars, 23 avril, 21 mai et 18 juin 2021

L'assemblée générale s'est tenue dimanche 16 février 2020 à 10 heures à la salle Vauboire à Châtillon-sur-Colmont avec M. Bastien GREU de la fédération départementale de la Pêche du milieu aquatique.

2020

- Un alevinage de 6000 alevins a été mis dans les cours d'eau le jeudi 30 Janvier 2020.
- Truites Arc-en-Ciel et Fario pour l'ouverture en 1^{ère} catégorie Châtillon-St Georges Buttavent.
- Début 2020, de nombreux bénévoles ont participé au nettoyage des ruisseaux comme chaque année.

2021

- Ouverture de la pêche, le samedi 13 mars 2021, la vente de carte sera faite par internet, chez David LEGREGEAIS au restaurant (tél : 02 43 30 25 64).
- Prévus d'alevinage pour 2021, truites Arc-en-Ciel après l'ouverture en fonction de la crise sanitaire.

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire qui a bien compromis la saison de pêche. Celle-ci a provoqué un mécontentement de pêcheurs pour lequel nous ne sommes en aucun cas responsables.

Mais aussi a eu lieu une pollution au lisier le 13 septembre 2020 d'un ruisseau à Châtillon-sur-Colmont. Le nécessaire a été fait par le propriétaire en collaboration avec l'AAPPMA Châtillon/St Georges ainsi

que la fédération de la pêche de la Mayenne et de l'OFB (Office Français de biodiversité). A l'heure actuelle, l'eau est redevenue à la normale.

Le 4 octobre 2020 a eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire où se sont tenues les élections du nouveau bureau. Bien qu'elles aient été annulées et repoussées pour toutes les AAPPMA, celles-ci ont été maintenues à cause de la démission du président actuel M. Roland DRAULT pour raison de santé.

Le nouveau bureau est :

Président Daniel ROBERT ;
Trésorier Dominique MAHERAULT ;
Trésorier adjoint Thierry BLIN ;
Secrétaire Stanislas ENOUF ;
Membres directeur Robert BONNEAU,
Michel LEMESLE, Guy FERRANDIN.

Est prévue également pour 2021, l'ouverture de l'école de pêche à partir du 10 Mars 2021 et ce jusqu'à fin octobre, tous les mercredis de 14 H à 17 H, au local de l'AAPPMA au 11 route de Oisseau 53100 St Georges Buttavent sur inscription auprès de Daniel ROBERT (06.43.07.27.30).

Meilleurs Voeux pour l'année 2021,
Le Président Daniel ROBERT

DATES A RETENIR :

Dimanche 7 Février 2021	Matinée tripes Salle Guinefolle Saint Georges Buttavent
Dimanche 14 Février 2021	Assemblée Générale à 10 h Salle Vauboire à Châtillon
Samedi 5 juin 2021	Fête de la pêche pour les enfants jusqu'à 14 ans
Dimanche 6 juin 2021	Concours de pêche pour tous
Samedi 12 juin 2021	Journée de Pêche pour les bénévoles et les adhérents A.A.P.P.M.A Châtillon-Saint Georges Buttavent
Samedi 16 octobre 2021	Soirée couscous dansant à la Salle Guinefolle de Saint Georges Buttavent à définir



Marie-Laure PIAU (Technicienne de rivière) accompagnée de David GARNIER (Garde de pêche à la fédération) effectuant une pêche électrique le 17 septembre dernier pour voir l'étendue des dégâts liés à la pollution du 13 septembre 2020.

Saison 2019/2020

Comme tous les ans, je vous fais part de notre activité sur la commune. La saison de chasse s'est très bien déroulée, avec toujours une bonne ambiance lors de nos différents regroupements. Comme beaucoup d'associations, nous n'avons pu faire notre rassemblement annuel qui était prévu le 26 avril 2020, avec l'apparition de la Covid 19.

Nous espérons reprendre en 2021. La date retenue est le 25 avril. Nous espérons de tout cœur que la situation s'améliore.

Lièvres

L'augmentation en Mayenne est constante depuis plusieurs années, bonne nouvelle pour un animal qui avait presque disparu dans la région nord (ceci grâce au plan de chasse qui a été mis en place). Les indices kilométriques (IK) de février (pour Châtillon) étaient identiques à février 2019, nous avons la possibilité de prélever 6 lièvres pour la société sur 4 dimanches.

Chevreaux

La population de chevreuils est encore en progression cette année dans certaines régions de la Mayenne, c'est pourquoi, il été attribué 1 000 prélèvements possibles au niveau du département (7 500 au total). Ce chiffre peut paraître énorme, mais il faut réguler pour éviter les problèmes sanitaires et les accidents de la route. Pour Châtillon nous avons 6 bracelets.

Malgré tout, il faudra rester vigilant sur les attributions de bracelets pour les années à venir, la population pouvant décroître assez rapidement.

Sangliers

La population se porte bien en Mayenne, il est à noter que les prélèvements ont été de l'ordre de 3 000 (pour mémoire 3 600 l'an passé). Plus de 50% des animaux sont prélevés en campagne. Pour notre société, nous n'avons prélevé aucun animal.

Saison 2020/2021 (en cours)

Nous avons repris cette année dans une ambiance assez particulière, comme partout, nous avons mis en place des mesures de distanciations et port du masque lors de tous nos regroupements. Je referai un point lors de la parution du prochain bulletin municipal.



Cordialement Le Président : Guy Pivette

ASSOCIATION POUR LA GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE « AGEFAUNE »



Association pour la gestion de la faune sauvage à Châtillon sur Colmont

Point sur l'évolution des lièvres sur la commune de Châtillon-sur-Colmont au niveau de notre association AGEFAUNE.

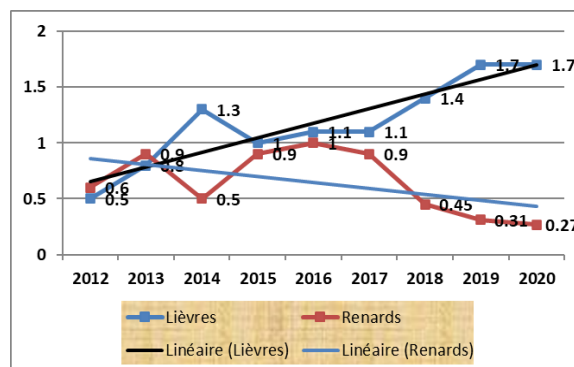
Vous trouverez ci-dessous l'évolution des IK sur la commune.

Pour rappel : IK = Indices Kilométriques, c'est-à-dire nombre de lièvres au kilomètre comptés lors des 3 soirs de comptage nocturnes sur un circuit de 32 km sur la commune. Le résultat est la moyenne par kilomètre comptabilisée sur les 3 soirs.

On peut constater que la courbe des lièvres est identique à 2019 et celle des renards est en constante diminution.

Les prélèvements lièvres pour la saison 2020/2021 ne sont pas encore connus, mais ils seront très faibles, la cause : suspension de la chasse du petit gibier due à la pandémie qui est toujours présente. Mais cette suspension va peut-être permettre une remontée de la population car moins de pression de chasse (nous verrons lors des comptages de début 2021).

Au niveau comptage, vous avez peut-être été intrigués certains soirs de février par des lumières de projecteurs dans la nuit. Et bien, c'est une



voiture qui circule avec 4 personnes à bord portant des gilets fluo, le chauffeur, le secrétaire et 2 personnes à l'arrière qui tiennent les projecteurs. Ces soirs « d'éclairage » nous permettent de comptabiliser toute la faune que l'on peut voir (lièvre, lapin, renard, fouine, chevreuil, sanglier, blaireau, bécasse, chouette effraie, moyen duc...). A noter que nous faisons toujours le même trajet. Ces sorties sont déclarées en mairie, ainsi qu'à la gendarmerie. Donc ne vous inquiétez pas si vous rencontrez ce véhicule.



Renards vus lors d'une soirée

Le Président : Guy Pivette

Cette année, notre club comptait 141 adhérents. Nous avons programmé tout au long de l'année de nombreuses activités essayant de répondre au mieux aux souhaits de chacun en favorisant la détente, les rencontres, les sorties dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tous les jeudis après-midi, ceux qui le souhaitent auraient pu se retrouver dans notre nouveau local pour s'adonner à divers jeux tels que la belote, le scrabble ou autre, ou pratiquer la

marche et la pétanque à l'extérieur. Hélas, le virus a modifié tous nos projets, la majorité de nos prévisions ont dû être annulées. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le résumé des diverses activités suivies en 2020 et celles à venir pour 2021 connues à ce jour. Pour plus de précisions sur le fonctionnement de notre association, nous vous invitons à venir à notre assemblée générale qui se tiendra **le jeudi 21 janvier 2021** à la salle des loisirs. Vous pourrez y déguster la traditionnelle galette des rois.



ACTIVITES	2020	2021
Assemblée générale - galette	Jeudi 16 janvier	Jeudi 21 janvier
Concours de belote	Lundi 28 janvier	Lundi 25 janvier
Bal à Chatillon	Dimanche 8 mars	Dimanche 14 mars
Assemblée générale départementale	Annulée	
Buffet du club	Annulé	Jeudi 25 mars
Belote cantonale à Brecé	Annulée	
Journée de la forme	Annulée	Vendredi 28 mai (Gorron)
Pétanque canton de Gorron	Annulée	
Marche à Chatillon avec St Denis	Annulée	Jeudi 17 juin
Finale départementale de pétanque	Annulée	
Pique-nique	Annulé	Jeudi 24 juin
Finale régionale de pétanque	Annulée	
Après-midi détente à St Aubin	Annulé	
Buffet du club	Annulé	Jeudi 2 septembre
Assemblée générale cantonale	Annulée	
Bal à Chatillon	Annulé	Dimanche 10 octobre
Marche à St Denis avec Chatillon	Annulée	Jeudi 21 octobre
Concours de belote	Annulé	Lundi 25 octobre
Spectacle de fin d'année à Mayenne	Annulé	
Pot au feu	Annulé	Samedi 27 novembre
Repas de Noël	Annulé	Samedi 11 décembre

Francis MULLOT et
André PIERRE et
toute l'équipe du
Club « Bon Accueil »

AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

L'année 2020 a été marquée par les manifestations suivantes :

Février 2020	Assemblée Générale
8 mai 2020	Dépôt de gerbes au monument aux morts
11 novembre 2020	Dépôt de gerbes au monument aux morts

Composition du Bureau :	Président :	Louis Gonnet
	Vice-président :	Julien Guérin
	Secrétaire :	Yves Gallienne
	Trésorier :	Claude Foucher
	Membres :	Marie M Girault Bernard Derenne Jean-Yves Gourdiér



Monument aux
Morts inauguré le
24 octobre 1920

Décédés :

en 1914-1918 : 92
en 1939-1945 : 10
en A.F.N. : 2

A LA MAIRIE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

Etat Civil

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

Urbanisme

- Réception des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations
- Demande d'information cadastrale

Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

- Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, ainsi que livret de famille à jour et justificatif de domicile



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Inscriptions sur les listes électorales

- Apporter justificatif d'identité et justificatif de domicile, ainsi que le Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription complété (disponible sur internet et également en mairie)

DANS LES MAIRIES DISPOSANT D'UNE STATION D'ENREGISTREMENT POUR CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairies les plus proches : **Gorron, Mayenne, Ernée, Lassay** ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

Carte Nationale d'Identité ou Passeport : Documents à fournir :

- imprimé CERFA 12100*2 rempli (<https://ants.gouv.fr/>)
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Quittance de Loyer, etc.)

Pour les passeports : timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures. (disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)



Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)

MEMO POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE SUR INTERNET

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, SITES MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS PAR LES ADMINISTRATIONS :

<p>https://www.service-public.fr/</p> <p>- pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice, etc</p>	<p>https://ants.gouv.fr/</p> <p>- pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité</p>	<p>https://www.paiement-amende.fr/</p> <p>- pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points</p>
<p>https://www.ameli.fr/</p> <p>- pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie</p>	<p>https://www.lassuranceretraite.fr/</p> <p>- pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements</p>	<p>https://www.impots.gouv.fr/</p> <p>- pour déclarer les revenus, payer les impôts, etc</p>
<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193</p> <p>- pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.</p>	<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</p> <p>- pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune</p>	<p>https://www.pole-emploi.fr/</p> <p>- pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation</p>

LES MAISONS FRANCE SERVICES DE GORRON ET AMBRIERES (VOIR PAGE SUIVANTE) SONT ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

Les MSAP - Maisons de Services Aux Publics deviennent Maisons France Services

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les Maisons de Services Aux Publics du Bocage Mayennais sont labellisées Maisons France Services, une reconnaissance qui vient marquer l'amélioration des services apportés pour l'information aux Citoyens.



Installées en mairies et ouvertes à tous, vous serez accueillis par un agent chargé de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès des organismes publics :

- . Caisse d'Allocations Familiales,
- . Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- . CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail,
- . Mutualité Sociale Agricole,
- . FEPEM Fédération des Particuliers Employeurs de France,
- . Pôle Emploi,
- . Mission Locale,
- . Direction Générale des Finances Publiques,
- . ANTS Agence Nationale des Titres Numérisés (Certificats d'immatriculation, passeports),
- . ENEDIS,
- . SNCF ...

N'hésitez pas à y prendre rendez-vous :

Maison de Services au Public de Gorron :

Mairie de Gorron
Place de la Mairie
53120 GORRON
Tel. 02.43.30.10.58
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 30
msagorron@cc-bocagemayennais.fr

Maison de Services au Public d'Ambrières-les-Vallées :

Mairie d'Ambrières-les-Vallées
Place du Château
53300 AMBRIERES-LES-VALLEES
Tel. 02.43.08.01.79
Ouvert du lundi 14 H à 17 H
Mardi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
msapambrieres@cc-bocagemayennais.fr

Permanences GORRON

Lundi :
Mission locale sur RDV au 02.43.04.18.99
Mardi (3^{ème} du mois) :
Conciliateur de justice sur RDV au 02.43.30.10.58
Vendredi (1^{er} et 3^{ème} du mois) :
MSA sur RDV au 02.43.39.43.39
Mardi (1er et 4ème du mois de 9 H à 12 H)
DGFIP (Finances Publiques) sur RDV 02.43.30.10.58

Permanences AMBRIERES-LES-VALLÉES

Lundi (2^{ème} et 4^{ème} du mois après-midi) :
Mission locale sur RDV au 02.43.04.18.99
Lundi (2^{ème} du mois après-midi)
ADIL
Jeudi (après-midi) :
Assistante sociale sur RDV au 02.43.08.06.03
Vendredi (dernier du mois) :
Conciliateur de justice sur RDV au 02.43.08.01.79
Mardi (3ème vendredi du mois de 9 H à 12 H)
DGFIP (Finances Publiques) sur RDV 02.43.08.01.79

MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE :

Gorron : possibilité d'avoir un rendez-vous dans les locaux de l'antenne de solidarité rue de la Cour des Forges en prenant rendez-vous au 02.43.67.75.77
Mayenne : Sans rendez-vous au Pôle Santé les mercredis, jeudis et vendredis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.



La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) permet aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger,...). La MIJ est basée à Gorrion (salle omnisports) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune.

La Maison des Initiatives Jeunesse, c'est :

LES CHANTIERS CITOYENS « ARGENT DE POCHE » et ACTES CITOYENS 14 –18 ANS

- Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

INFORMATION JEUNESSE 12 –25 ANS

PROJETS POUR 2021 :

Création d'un réseau de mise en relation « aidant-aidé » : remise à niveau, aide aux devoirs, baby sitting, logement étudiant, visite de courtoisie,... mise en place par simple coup de fil, message,...

- Intervention dans les collèges (atelier lettre de motivation, atelier CV, découverte de l'ij sous forme de jeux, livret d'accompagnement pour trouver un stage,...)
- Semaine de l'Orientibus lundi 25 janvier sur Landivy / mardi 2 janvier et mercredi 3 janvier sur Gorrion / jeudi 4 janvier sur Ambrières L/V.
- Ateliers CV lors de chaque période de vacances scolaires. 15zaine du job saisonnier : vacances de février (du 22 février au 5 mars).
- Bourses d'encouragement : aide technique et financière pour les jeunes qui ont un projet personnel ou collectif
- Stage baby sitting (vacances d'avril)

Pour les projets ci-dessus ne pas hésiter à se préinscrire ou à se renseigner dès maintenant afin de mettre en place des ateliers sur les communes où les jeunes sont intéressés
Tel. 06.72.37.08.35

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- L'orientation,
- Les métiers,
- Les jobs saisonniers,
- L'engagement,
- Le quotidien,
- Les logements,
- Partir à l'étranger,
- Le baby-sitting,

LUDOTHEQUE TOUS PUBLICS



- Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorrion, en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, des structures enfance jeunesse, le réseau lecture,....

Ouverture gratuite du service :

Mercredi 10h à 18h

1er samedi du mois 10h à 12h .

Renseignements 02.43.08.11.68

www.maisondesinitiativessite.org

15^{zaine} du JOB SAISONNIER Du 22 février au 5 mars 2021

C'est pour qui ? Les jeunes de 14 à 25 ans résidant sur la CCBM

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage, ... durant les périodes de vacances

Comment cela fonctionne ? Mise en place de rencontre itinérante. Le but étant de mettre en lien : entreprise ou association et des jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage**

C'est quand ? Mardi 23 février : 9h-11h Montaudin / 11h30 – 13h Landivy. Vendredi 26 février : 13h-16h Gorrion. **Mardi 2 mars : 9h-11h Châtillon-sur-Colmont** Vendredi 5 mars 13h30-16h Chantrigné

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorrion. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h . Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr

www.maisondesinitiativessite.org

CUMA DE LA COLMONT

La CUMA de la Colmont a pris possession de son bâtiment flambant neuf depuis le 2 juin 2020 route de Oisseau Zone Artisanale La Petite Croix. Ce bâtiment a une superficie de 1000 m² de stockage matériel et un atelier de 300 m² équipé pneumatiques, hydrauliques, soudure. Une couverture en panneaux photovoltaïques d'une puissance de 200 KW est en cours d'installation.

Nous avons embauché à temps plein un jeune de Châtillon (Théo Ravé) très motivé par son nouveau poste, qui se tient à la disposition des agriculteurs et des particuliers de Châtillon et des communes environnantes pour toutes réparations de base. (tondeuse, tronçonneuse ...)



Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi :
9 H - 12 h et 13 H 30 - 17h 30. Numéro de l'atelier 06 47 05 01 14

Le conseil d'administration remercie vivement les équipes municipales d'avoir mené à nos côtés l'aboutissement de ce projet.

Quand la situation sanitaire le permettra, nous souhaitons faire une porte ouverte.

Le Président, Pascal PENLOUP

EPI DU BOCAGE



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...

Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...

Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...

L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...

Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...

La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Restos du Coeur, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

📘 @epidubocage

Site internet : www.epidubocage-edi.fr

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Comme les personnes, les animaux ont été les victimes collatérales du confinement. Le programme 2019 a été modifié, la réunion du Comice n'a pas eu lieu le deuxième samedi de septembre, mais a été avancée en juin avec pour thème « LES FOINS ». Nul doute que l'effet covid aura une répercussion sur le fonctionnement de l'activité, il sera différent, il faudra s'adapter selon les disponibilités des uns et des autres.

Le Président, Prosper Alain Chauvin



PETIT PEGASE DEVIENT ALEOP



Pour tout renseignement :

CAT – Aléop 53
CS 90210
22002 SAINT-BRIEUC Cedex 1
0 806 800 053*
*Prix d'un appel local

Courriel : info.aleop53@paysdelaloire.fr

? QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Une visite chez des amis, un rendez vous, un saut à la bibliothèque...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre le point d'arrêt le plus proche de votre destination ou un pôle de centralité (Mayenne ou Fougères).

Ces trajets sont possibles :

- le mardi de 9h à 13h30
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 19h
- le vendredi de 13h à 19h30

hors jours fériés



Des véhicules adaptés, du personnel formé

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans ou demeurant en dehors de la partie agglomérée de leur commune, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Tickets unité : 2.00 €
 - Carnet de 10 tickets : 16.00 €
 - Hors département : 2 tickets
- Gratuit pour les moins de 4 ans.

Points de vente :

- A bord des véhicules.
- Dans les points de vente Aléop en Mayenne (liste disponible sur aleop.paysdelaloire.fr).

COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez vous en renvoyant le formulaire.
L'adhésion est gratuite
2. Réservez votre transport par téléphone, par courriel ou en ligne au plus tard la veille de votre déplacement avant 14h (ou le vendredi avant 14h pour un départ le lundi).
 - Par tél au : **0 806 800 053*** de 8h à 17h du lundi au vendredi, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. En été de 8h à 12h.
 - Par courriel : info.aleop53@paysdelaloire.fr

*prix d'un appel local
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes).



QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

Les trajets sont possibles :

➤ Entre les communes suivantes :

Ambrières-les-Vallées
Andouillé
Brécé
Carelles
Chailland
Chantrigné
Châtillon-sur-Colmont
Colombiers-du-Plessis
Couesmes-Vaucé
Désertines
Fougerolles-du-Plessis
Ernée
Gorron
Hercé
Juvigné
La Baconnière
La Bigottière
La Croixille
La Dorée
La Pellerine
Landivy

Larchamp
Le Pas
Lesbois
Lévaré
Montaudin
Montenay
Oisseau
Pontmain
Soucé
St-Aubin-Fosse-louvain
St-Berthevin-La Tannière
St-Denis-de-Gastines
St-Ellier-du-Maine
St-Germain-le-Guillaume
St-Hilaire-du-Maine
St-Loup-du-Gast
St-Mars-sur-Colmont
St-Mars-sur-la-Futaie
St-Pierre-des-Landes
Vautorte
Vieuvy

➤ Au départ d'une commune du territoire vers un pôle de centralité (Mayenne ou Fougères) :

- **Mayenne** : Gare routière, Hôpital, Centre ville, La desserte de Mayenne est possible uniquement le mercredi après-midi (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).
- **Fougères** : Gare routière, Hôpital, centre-ville La desserte de Fougères est possible uniquement le mercredi matin (arrivée entre 10h et 10h10 et départ entre 12h et 12h10) et le vendredi après-midi (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Les déplacements s'effectuent uniquement d'une commune à une autre.
- Les parents doivent fournir leurs propres dispositifs de sécurité pour les enfants en bas âge (siège auto, réhausseur...).
- Un mineur peut voyager seul, à partir de 7 ans, uniquement après réception de l'autorisation parentale par la centrale de mobilité.
- N'est autorisée qu'une seule utilisation du service par foyer et par demi-journée (un aller et retour).
- Le trajet retour ne pourra se faire moins d'une heure après l'arrivée.
- Un élève ne peut pas utiliser le service pour un usage scolaire.
- En période scolaire, un élève ne peut pas utiliser le service avant 16h30 excepté le mercredi après midi et le samedi.
- Deux absences injustifiées entraînent une radiation temporaire d'une durée de 6 mois.
- La plage horaire de fonctionnement correspond aux horaires de début et de fin de transport.



MÉMO TRI

A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune)



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Emballages, couvercles et capsules en métal



Petits cartons



Journaux, magazines, publicités, enveloppes, annuaires, courriers...

A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)



Pots, bocaux...



Bouteilles en verre



Bouteilles de parfum



(sans système d'ouverture)



A déposer en sac fermé dans le conteneur ordures ménagères



Pots et barquettes en plastique et polystyrène, films et sacs en plastique, emballages souples, couches...



A déposer dans le composteur



Tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, marc de café, essuie-tout...



*N'hésitez plus ! Demander votre composteur auprès de la Communauté de Communes (02 43 08 15 69).

INFOS PRATIQUES DECHETERIE ET POINTS DE COLLECTE



HORAIRES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

Pour toutes informations, questions, contactez Valérie MAUBERT, adjointe en charge de la commission déchets au **06 37.84.33.16** Ou bien directement le service déchets de la Communauté de Communes au **02 43 08 12 71**

DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Halte aux dépôts sauvages ! Les dépôts sauvages sont interdits par la loi. Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique peut faire l'objet de poursuites donnant lieu à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 € !

Conseils pour apporter ses déchets à la déchèterie sans problèmes :

Pour la sécurité de tous et éviter les chutes de déchets sur le trajet, merci de bien bâcher ou de mettre un filet sur votre remorque.

En effet, l'article R312-9 du code de la route demande à ce qu'un chargement ne doit pas être une cause de dommage ou de danger, pour la sécurité des autres usagers. Tout contrevenant s'expose à une amende.



Un doute ? N'hésitez pas ! Contactez le service propreté de la Communauté de Communes
Tel : 02 43 08 15 69
laetitiabessiral@bocage-mayennais.fr

DÉCHETS REFUSÉS



POUR RÉDUIRE LES QUANTITÉS DE DÉCHETS VERTS

INTÉRÊT DU MULCHING : Au lieu de ramasser l'herbe de tonte, elle est hachée et déposée sur le sol. Le travail est réduit et la pelouse est nourrie et donc plus belle.

LE COMPOSTAGE : Les déchets verts peuvent facilement être compostés. Le broyage des plus gros est conseillé pour réduire la durée de compostage.

PLANTER DES ARBUSTES A CROISSANCE LENTE : En privilégiant certaines espèces végétales, on peut diminuer les tailles à faire et donc les quantités de déchets verts à traiter. Vous pouvez trouver des informations, conseils et idées sur le site du département : <https://www.ecomotives53.fr>



HALTE AUX DEPOTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi.

Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique peut faire l'objet de poursuites donnant lieu à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 €.

COLLECTE DE PNEUS AGRICOLES

En 2020, 165 tonnes de pneus ont été collectées pour 39 exploitations bénéficiaires. Ils ont été envoyés à la cimenterie Lafarge, à Saint-Pierre-la-Cour (en Mayenne) pour être broyés et utilisés comme combustibles.

La collecte de pneus agricoles est reconduite pour l'année 2021.

Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires sont acceptés, sans jantes et sans corps étrangers. Les pneus de camion sont refusés. Le coût restant à charge pour les agriculteurs s'élève à 70 € TTC / tonne.

Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts. Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer, sont ouvertes auprès du service Propreté du Bocage Mayennais

QUELQUES CIVILITES POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

**Choisir le bon moment
c'est moins
dérangeant!**



Rappel civique de bon voisinage

Il est interdit d'utiliser des outils bruyants, de jardinage ou de bricolage, en dehors de certains créneaux imposés par la loi :

- * Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- * Samedi : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h.
- * Dimanche de 10h à midi.



Rappel civique

Maintenir la propreté (caniveaux, trottoirs, mauvaises herbes, déchets...) sur les espaces longeant votre habitation. Sachant que le désherbage chimique est interdit.

Nettoyer les trottoirs, pour les maisons individuelles, en cas de temps de neige ou de verglas, afin d'éviter les mauvaises chutes.



Rappel des consignes conteneur ordures ménagères.

Il est impératif de n'utiliser que des sacs de 60 litres maxi et surtout de bien le fermer hermétiquement, avant de le déposer dans le conteneur.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC!



Un geste pour la planète

Vous déposez vos piles usagées et ampoules. Elles seront orientées vers la filière de recyclage appropriée.

Rapportez vos médicaments inutilisés chez le pharmacien.

La multiplication de ces gestes civiques contribue à la préservation de nos ressources et de notre environnement



Les piles



ILS ONT ÉTÉ A LA UNE DE LA PRESSE POUR LEURS PERFORMANCES



Laurence Dubois poursuit le combat. France 3 a diffusé le lundi 9 novembre un documentaire de Raphaël Pfeiffer « L'œil du Tigre », qui retrace le parcours atypique de Laurence qui a perdu la vue et qui s'est lancée dans la pratique du viet vo dao. En 2015, elle a été sacrée championne départementale handi-viet et a été également démonstratrice au festival des arts martiaux. L'année dernière, elle a obtenu le titre de championne départementale de viet vo dao à la Baconnière. Un nouveau challenge s'offre à elle : elle a été élue au conseil municipal de Châtillon...

La passion des fleurs comme moteur. Rhiannon Tirehote fait pousser des fleurs par milliers... Elle crée des bouquets uniques et des compositions qui ravissent la clientèle locale et les professionnels du secteur.



3e place nationale à la pétanque : Guy Buschaud, Yvon Casseau et Henri Fourmont ont décroché la 3ème place au concours national organisé par Génération Mouvement du 23 au 25 septembre à Port-Bacarès

Premier Prix du Concours Départemental du Meilleur Croissant en 2020 pour Frédéric Martin, notre boulanger de Châtillon-sur-Colmont



Félicitations à toutes et tous

Aide à la personne - aux familles	ADMR - 02.43.03.65.61
Aide aux Anglais	SOS ANGLO ROGER Valérie - 09.71.42.90.51 06.67.53.64.47
Aménagements extérieurs	BROCHARD PAYSAGISTE - 02.43.04.18.87
Aménagements extérieurs	COTE EXTERIEUR - 02.43.00.29.84—06 08 58 02 08
Boulangerie-Pâtisserie	AUX DELICES CHATILLONNAIS (MARTIN) – 09.80.77.98.69
Centre de Secours des Trois Collines	02.43.00.23.59
Charpentier Couvreur	GAUTIER Didier – 02.43.00.21.87
Charpentier Couvreur	HUCHET Franck – 02.43.03.26.77
Charpentier Couvreur	GUILBAUD Alexandre AG 2C - 06.43.67.94.69
Coopérative agricole	C.U.M.A. DE LA COLMONT – 02.43.00.24.56- 06.88.05.14.55
Composition florale	TIREHOTE La Tige Locale - 06 06 43 27 60
Coiffeuse à domicile	MAINE Svetlana—06.28.20.84.37 ...nouveau...
CUMA CSPTM	C.U.M.A. Pommes de Terre 02.43.00.14.26
Electricien	OLLIVIER Vincent - 06.60.84.12.21 ...nouveau...
Formation—Circuits rallye cross	Circuits FORGET - 02.43.11.11.00
Garage Auto Station Service Débit Tabac	CAHOREAU Dominique-02.43.00.20.22
Infirmières	PIVERT Nathalie – 02.43.03.76.42
Locations gites	LEFAUCHEUX Suzanne – 02.43.03.34.41
Maçonnerie Rénovation	LEBLANC Philippe – 02.43.08.81.51
MARPA Claire Demeure	Foyer Logement – 02.43.00.14.92
Menuiserie Véranda	AMV – PETITPAS David - 02.43.04.88.62
Menuiserie PVC et Alu	HAIRY Bruno – 02.43.04.46.88 – 06.73.37.85.62
Menuiserie, Aménagement intérieur	SAVARY Raphaël – 02.43.00.27.76
Multiservices Bâtiment	COUTAREL Guy - 06 75 02 97 13 - 09 75 64 09 98...nouveau...
Peintre Décoratrice	FERTILLET Alexandra - 06.35.12.42.26
Pêche	Etang de Launay 06.81.69.88.22
RAPIDO	02.43.00.21.19
Restaurateur, Traiteur, Bar	CHEZ DAVID ET STEPH – 02.43.30.25.64
Salon de Coiffure	LES CISEAUX DE LUCIE– 02.43.00.22.07
Travaux agricoles Travaux Publics	HARNOIS Jean-Michel – 02.43.00.21.55

Accueil Mairie

Mairie de Châtillon-sur-Colmont

34 rue des Anciens Combattants
53100 CHÂTILLON-SUR-COLMONT
Téléphone : 02.43.00.20.16

Mail : mairie@chatillon-sur-colmont.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 H 00 à 12 H 30 - 13 H 30 à 16 H 15
Mardi : 8 H 00 à 12 H 30 - 13 H 30 à 18 H 15
Mercredi : 8 H 45 à 12 H 00
Jeudi : 8 H 00 à 12 H 30 - 13 H 30 à 16 H 15
Vendredi : 8 H 00 à 12 H 30
Samedi des semaines paires : 9 H 00 à 12 H 00

Ecole Denise Raymont : Tel. 02.43.00.24.16

Service Cantine :

Tel. 06.49.99.26.60 de 7 H 30 à 9 H 00
Tel. 02.43.03.82.85 de 11 H 30 à 14 H 30

Service Garderie :

Tel. 02.43.00.24.41

Point Lecture :

1er et 3ème mercredis du mois : 14 H 30 à 16 H 30
Samedi : 10 H à 12 H